

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET METIERS**

Numéro 92

publié le 28 juillet 2020

Table des matières

DECISIONS EMANANT DE LA DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES (DAF)

- Décision tarifaire n°2020-15 F du 22 juillet 2020 – CFA Cnam – tarif des actions de formation année universitaire 2020-20215
- Décision tarifaire n°2020-16 F du 22 juillet 2020 – Droits d’inscription aux enseignements du centre Cnam Paris pour l’année 2020-2021.....7
- Décision tarifaire n°2020-20 F du 21 juillet 2020 – Equipe pédagogique nationale 8 – Institut National des Sciences et Techniques de la Mer (Intechmer) – Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021 12
- Décision tarifaire n°2020-21 F du 21 juillet 2020 – Ecole d’ingénieur.e.s. du Cnam (EICnam) – Diplôme en formation continue hors temps de travail – auditeurs inscrits au Cnam Paris – année universitaire 2020-2021..... 14
- Décision tarifaire n°2020-22 F du 21 juillet 2020 – Equipe pédagogique nationale 12 – Santé et Solidarité – Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021..... 15
- Décision tarifaire n°2020-23 F du 21 juillet 2020 – EPN 10 – Comptabilité, Contrôle, Audit (CCA) - Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021..... 17
- Décision tarifaire n°2020-24 F du 21 juillet 2020 – Equipe pédagogique nationale 1 – Bâtiment et Energie - Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021..... 26
- Décision tarifaire n°2020-25 F du 21 juillet 2020 – EPN 1 – Bâtiment et Energie - Tarif de la participation des entreprises à la journée « Elèves entreprise » – année universitaire 2020-2021..... 29
- Décision n°2020-26 F du 21 juillet 2020 fixant la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam entreprises – année 2020-2021 30
- Décision tarifaire n°2020-27 F du 22 juillet 2020 – EPN 3 – EEAM (Electroniques, Electrotechnique, Automatique et Mesure) – Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021..... 43
- Décision tarifaire n°2020-28 F du 22 juillet 2020 – Equipe pédagogique nationale EPN 9 – Efab (Economie, Finance, Assurance, Banque) – Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021 45
- Décision tarifaire n°2020-29 F du 21 juillet 2020 – EPN 2 - ESGT (Ecole Supérieure des Ingénieurs, Géomètres Topographes) – Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021 .. 55
- Décision tarifaire n°2020-30 F du 21 juillet 2020 – EPN 2 - Ecole Supérieure des Ingénieurs, Géomètres Topographes – Tarif des locations de salles et amphithéâtres – année universitaire 2020-2021 58
- Décision tarifaire n°2020-31 F du 22 juillet 2020 – EPN 14 – Droit et immobilier – Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021..... 59
- Décision tarifaire n°2020-32 F du 21 juillet 2020 – EPN 7 – Industries, Chimie, Pharma et Agro-alimentaires – Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021..... 64
- Décision tarifaire n°2020-33 F du 22 juillet 2020 – EPN 11 – Territoires – Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021 66

- Décision tarifaire n°2020-34 F du 21 juillet 2020 – EPN 16 – Innovation – Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021 71
- Décision tarifaire n°2020-35 F du 22 juillet 2020 – EPN 15 – Stratégies – Tarif des actions de formation – année universitaire 2020-2021 73

DECISIONS EMANANT DE LA DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES (DAF)

DECISION TARIFAIRE N°20-15 F

CFA Cnam

Tarifs des actions de formation année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire National des Arts et Métiers

vu le Code du travail,

vu le Code de l'éducation,

vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire National des Arts et Métiers,

vu le règlement intérieur Conservatoire National des Arts et Métiers,

DECIDE :

Article unique : Montant de la prestation de formation – diplômes en alternance

Les montants des prestations de formation mentionnées ci-dessous concernent à la fois les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation conclus pour l'année universitaire 2020 2021.

Code RNCP de la formation	Libellé de la formation	Descriptif du tarif de la formation	Tarif
17025506	INGENIEUR SYSTEMES ELECTRONIQUES	Formation sur 3 ans Montant de la prestation de formation par an	8 000 €
13531247	INGENIEUR METROLOGIE QUALITE	Formation sur 3 ans Montant de la prestation de formation par an	9 000€
13532035	Master Humanités numériques Méga données et analyse sociale	Formation sur 2 ans Montant de la prestation de formation par an pour la 1 ^{er} année	6 500 €
13532035	Master Humanités numériques Méga données et analyse sociale	Formation sur 2 ans Montant de la prestation de formation pour la 2 ^{ème} année	6 300 €
13531247	Master Commerce et Marketing spécialité distribution vente Master Marketing dans un monde digital	Formation sur 2 ans Montant de la prestation de formation par an	7 500 €
13531437	Master Comptabilité - contrôle - audit en apprentissage	Formation sur 2 ans Montant de la prestation de formation par an	4 500 €
13531378	Master - Monnaie, Banque, Finance, Assurance, Parcours apprentis	Formation sur 2 ans Montant de la prestation de formation par an	7 658 €
24622701	Responsable mise en pl. maint. des instal. Frigo. clim. (Niv II)	Formation sur 1 an Montant de la prestation de formation	8 000 €

Code RNCP de la formation	Libellé de la formation	Descriptif du tarif de la formation	Tarif
20532607	Licence générale Informatique générale Sciences technologies santé mention informatique	Formation sur 1 an Montant de la prestation de formation	7 467 €
20512004	Licence générale Commerce et développement international	Formation sur 1 an Montant de la prestation de formation	6 281 €
20531023	Licence générale Comptabilité Contrôle Audit en apprentissage (diplôme sur 1 an)	Formation sur 1 an Montant de la prestation de formation	6 500 €
25031041	Licence pro - Métiers de l'entrepreneuriat parc. manager et dév. une TPE/PME	Formation sur 1 an Montant de la prestation de formation	8 000 €
25031408	Licence pro Comptabilité et paye	Formation sur 1 an Montant de la prestation de formation	6 997 €
25031355	Licence pro Gestion de portefeuille clients d'experts comptables	Formation sur 1 an Montant de la prestation de formation	5 833 €
25011815	Licence pro Bio-industries et biotechnologies parc. Pharmaco-vigilances et vigilances	Formation sur 1 an Montant de la prestation de formation	9 000 €
25031301	Licence pro - Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances	Formation sur 1 an Montant de la prestation de formation	8 957 €
25031111	Licence pro - LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX	Formation sur 1 an Montant de la prestation de formation	6 210€
20512004	Licence Management Vaucanson	Formation sur 3 ans Montant de la prestation de formation par an	6 281€
20520010	Licence Sciences pour l'ingénieur Vaucanson	Formation sur 3 ans Montant de la prestation de formation par an	7 800€
34632601	Technicien développeur	Formation sur 2 ans Montant de la prestation de formation par an	12 500 €
35031002	DUT GEA OPTION FINANCE COMPTABILITE	Formation sur 2 ans Montant de la prestation de formation par an	7 980 €
35031005	DUT GEA OPTION RESSOURCES HUMAINES	Formation sur 2 ans Montant de la prestation de formation par an	6 059€
35031102	DUT GLT	Formation sur 2 ans Montant de la prestation de formation par an	7 007€

Imputation de la recette : CFA01

Fait à Paris, le 22 JUL. 2020

Administrateur général
par délégation
BOUQUET
administrateur général des services

2

DECISION 2020- 16F
DROITS D'INSCRIPTION AUX ENSEIGNEMENTS DU CENTRE CNAM PARIS
POUR L'ANNÉE 2020-2021

L'Administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le Code du travail ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;

Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;

Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement

Vu l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

DECIDE

ARTICLE 1 : Un droit d'inscription par ECTS

1.1. Les tarifs aux unités d'enseignements à la carte

Les UES (unité d'enseignement) sont dotées d'un nombre de crédits (ECTS) à partir duquel est fixé le droit d'inscription.

Ce droit d'inscription pour l'année universitaire 2020-2021 est fixé selon la grille ci dessous :

Type d'enseignements	Nombre de crédits ECTS	Volume horaire (heure)	Tarif normal	Tarif réduit
Par UE à la carte	1 à 3	7,5 à 22,5 h	150 à 450€	30 à 90€
Par UE à la carte	4	30 h	600€	120€
Par UE à la carte	5	37,5 h	750€	150€
Par UE à la carte	6	45 h	900€	180€
Par UE à la carte	8	60 h	1200€	240€
Par UE à la carte	9	67,5 h	1350€	270€
Par UE à la carte	10	75 h	1500€	300€
Par UE à la carte	12	90 h	1800€	360€

Le tarif normal s'applique :

1

- aux inscriptions prises en charge par l'employeur, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un organisme financeur paritaire collecteur agréé dans le cadre de la formation continue tout au long de la vie (OPCO, Caisse des dépôts et consignations)
- aux inscriptions financées par un tiers payeur (ex : Pôle emploi, conseils régionaux, fonds d'assurance formation, etc.).

Le **tarif réduit** s'applique aux inscriptions financées à titre individuel

1.2. Les tarifs aux Unités d'activités (UA) et cas particuliers

Type d'enseignements	Nombre de crédits ECTS	Tarif normal	Tarif réduit
Par UA (unité d'activité)	Quel que soit le nombre de crédits	900€	180€
<i>Cas particuliers</i> : MVA911 et MVA912	UE de remise à niveau non adossée à un nombre de crédit	600€	120€

1.3. Les tarifs en FOAD nationale (ou en HTT sous réserve de dérogation) pour les élèves inscrits par un Centre Cnam en région*

Ces tarifs sont calculés comme suit :

Nombre d'ECTS	Tarifs d'inscription
2	70 euros
3	95 euros
4	120 euros
5	140 euros
6	160 euros
7	180 euros
8	200 euros
9	220 euros
12	260 euros

* Hors établissement public, centre Cnam Maroc et centre Cnam Côte d'Ivoire. Le tarif pour ces deux centres est de 90€ par ue.

ARTICLE 2 : Tarifs des formules « package »

2.1. Les tarifs pour les licences professionnelles, masters et mastères spécialisés – Formule « package »

		Tarif normal	Tarif réduit
Licences professionnelles	Inscription pour une année	3 000€	820€
	Inscription pour deux années consécutives*	1 500€	410€/année
Masters ; Mastères spécialisés	Inscription pour une année	4 000€	1 130€
	Inscription pour deux années consécutives*	2 000€	565€/année

*Si la formation est réalisée sur deux années consécutives alors le tarif annuel « formule package » est payable sur deux années consécutives au maximum par l'élève ie. s'il y a un changement de tarif annuel, c'est le tarif de la première année d'inscription qui sera retenu.

En cas de non validation de toutes les UES pour une inscription en « formule package » sur une année :

- 1) Dans le cadre des LP et masters en cas de non validation de toutes les UEs constitutives d'une formation en « formule package » et/ou suite à une VAE partielle, la poursuite de formation se fera sous la « formule à la carte », mais uniquement si le nombre des UEs qui restent à valider est inférieur ou égal à 1/3 du nombre total des UEs constituant le package.

Si le nombre des UEs qui restent à valider est supérieur à 1/3 du nombre total des UEs constituant le package, le paiement intégral du tarif annuel de la formule package est demandé.

- 2) Dans le cadre des mastères spécialisés en cas de non validation de toutes les UEs constitutives de la formation, le paiement intégral du tarif annuel de la formule package est demandé.

ARTICLE 3 : Tarifs des VAE, VES et VAPP

3.1. Les tarifs pour la Validation des Etudes Supérieures

La VES comprend différentes étapes :

Instruction-Etude du dossier dans le cadre d'un conseil-formation– Information/Conseil par un professionnel de la Fabrique des compétences – Saisie Enregistrement du dossier sur l'application prévue à cet effet

	Tarif normal	Tarif réduit
Validation des Etudes Supérieures – Elève inscrit au CNAM dans l'année en cours	-	65€

La demande de VES nécessite une inscription sur l'année en cours au sein de l'Etablissement Cnam.

3.2. Les tarifs pour la Validation des Acquis de l'Expérience

La VAE comprend différentes étapes :

Recevabilité légale - Faisabilité du projet- Accompagnement – Jury – Entretien post-jury (*le cas échéant*).

	Tarif normal	Tarif réduit
Validation des Acquis de l'Expérience avec accompagnement	2650€	1320€
Validation des Acquis de l'Expérience sans accompagnement	-	595€

Prise en charge dans le cadre du chéquier VAE :

Financement Conseil Régional		Financement Pôle emploi		Total
Accompagnement 12 h	Entretien post-jury	Validation	Frais annexes	
700€	100€	450€	150€	1 400€

Financement Conseil Régional		Financement Pôle emploi		Total
Accompagnement 20 h	Entretien post-jury	Validation	Frais annexes	
1 100€	100€	450€	150€	1 800€

3.3. Les tarifs pour la Validation des Acquis Personnels Professionnels

Les prestations d'accompagnement sont d'une durée forfaitaire de **5 heures**.

	Tarif normal	Tarif réduit
Validation des Acquis Personnels Professionnels	1000€	370€

ARTICLE 4 : Tarifs des Doctorats ou Habilitation à diriger des recherches

	Tarif normal	Tarif réduit
Doctorats ou Habilitation à diriger des recherches	5 000€	Tarif ministériel*

*Ce sont les tarifs ministériels qui font foi pour toutes les inscriptions prises à titre individuel.

ARTICLE 5 : ESR (Examen Spécial de Rappel)

Inscription à l'ESR : 180 euros pour les UE ouvertes une année sur deux

ARTICLE 6 : Cas particuliers

- Les élèves déjà inscrits dans un centre Cnam en région qui transfèrent au CCP l'ensemble de leurs inscriptions prises pour l'année universitaire en cours, n'acquittent pas de droit d'inscription ;
- Les doctorants, inscrits au Cnam, bénéficient d'une exonération pour l'inscription à deux UES maximum par an ;

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire 2020 les cas suivants bénéficient d'une exonération des droits d'inscription à titre exceptionnel :

- Les auditeurs ayant validé toutes les UES et l'expérience professionnelle d'un diplôme et qui soutiennent leur mémoire avant le 31 décembre 2020.

ARTICLE 7 : Exonération totale

Les personnes, figurant dans la liste ci-après, peuvent sur leur demande, être exonérées de la totalité des droits d'inscription au titre de l'année 2020-2021:

- Les pupilles de la Nation ou de l'Etat, sur présentation de leur carte, inscrit à un cursus de formation initiale au Cnam ;
- Les personnels permanents du Cnam (agents titulaires ou non titulaires d'un contrat ≥ 10 mois) uniquement pour l'offre de formation de l'établissement public ;
- Les apprentis du Cnam ou en convention avec le Cnam ;

ARTICLE 8 : Tarifs particuliers (cf. annexe)

Certaines formations peuvent faire l'objet d'une tarification spécifique. Elles sont présentées en annexe à la présente décision.

ARTICLE 9 : Modifications d'inscription

Les élèves inscrits peuvent être autorisés à modifier leurs inscriptions dans les conditions financières suivantes et en respectant les périodes d'inscription:

- Ajout d'UE(S) : il est perçu un droit correspondant au nombre de crédits de la ou des UE(S) concernée(s) ;
- Remplacement d'UE(S) par une (ou plusieurs) UE(s) représentant le même nombre de crédits : il n'est perçu aucun droit supplémentaire (l'élève ou le tiers financeur doit formuler une demande écrite);
- En cas de suppression d'une (ou plusieurs) UE(S), il n'est pas accordé de remboursement au-delà des délais légaux.

ARTICLE 10 : VALIDITE DE LA PRESENTE DECISION

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 22 JUIL. 2020

Pour l'administrateur général
et par délégation

Didier BONNIET
Directeur général des services

IMPUTATION DE LA RECETTE : CCP

DECISION TARIFAIRE N° 20-20 F

EQUIPE PEDAGOGIQUE NATIONALE 8
Institut National des Sciences et Techniques de la Mer (Intechmer)

Tarif des actions de formation
Année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le Code du travail ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;

Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;

Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement.

DECIDE :

Article 1 : Objet de la décision tarifaire

L'équipe pédagogique nationale 8 - Intechmer organise et inscrit des étudiants et des auditeurs en 2020-2021 aux formations suivantes :

- Bachelor océanographe prospecteur BCH1500A, formation sur 3 ans
- Cadre technique « production et valorisation des ressources marines » DIE4100A, formation sur 3 ans
- Cadre technique « génie de l'environnement marin » DIE4200A, formation sur 3 ans

Article 2 : Tarifs 2020-2021

Intitulé de la formation	Tarifs 2020-2021	
	1- Prise en charge par un organisme financeur	2-Prise en charge par étudiant ou auditeur
1. Cadre technique "Production et valorisation des ressources marines" 1^{er} année-2^{ème} année-3^{ème} année - DIE4100A		
1.1 Inscription année complète	5 800 €	2 900 €
1.2 Inscription partielle : coût par UE	560 €	280 €
1.3 Inscription partielle : montant forfaitaire à partir de 6 UE	3 060 €	1 530 €
2. Cadre technique "Génie de l'environnement marin" 1^{er} année-2^{ème} année-3^{ème} année - DIE4200A		
2.1 Inscription année complète	5 800 €	2 900 €
2.2 Inscription partielle : coût par UE	560 €	280 €
2.3 Inscription partielle : montant forfaitaire à partir de 6 UE	3 060 €	1 530 €
3. Bachelor Océanographe prospecteur - 1^{er} année-2^{ème} année-3^{ème} année BCH1500A		
3.1 Inscription année complète	5 800 €	2 900 €
3.2 Inscription partielle : coût par UE	560 €	280 €
3.3 Inscription partielle : montant forfaitaire à partir de 6 UE	3060 €	1530 €

⇒ **Tarif n°1**

*Formation prise en charge par un organisme de financement dans le cadre de la formation continue.
Tarif pour une inscription en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de formation.*

⇒ **Tarif n°2**

Tarif applicable aux étudiants ou prise en charge directe par l'auditeur. Tarif pour une inscription en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de formation.

Article 3 : Exonérations

Les personnes figurant dans la liste ci-après, peuvent sur leur demande, être exonérées de la totalité des droits d'inscription (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :

- Les pupilles de la Nation ou de l'Etat inscrit.e en formation initiale ;
- Personnel permanent du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat ≥ 10 mois) (sauf pour la FOAD)

Article 4 : Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le **21 JUL. 2020**

Pour l'administrateur général
et par délégation
Didier BOUQUET
Directeur général des services

Imputation de la recette : EPN08

DECISION TARIFAIRE N° 20-21 F

École d'ingénieur·e-s du Cnam (EICnam)

Diplôme en formation continue hors temps de travail
Auditeurs inscrits au Cnam Paris

Année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,
Vu le Code du travail ;
Vu le Code de l'éducation ;
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement,

DECIDE :

Article 1 - Droits d'inscription

Pour les auditeurs inscrits au Cnam Paris, le droit d'inscription au cycle d'ingénieur préparé en formation continue hors temps de travail à l'école d'ingénieur·e-s du Cnam (EICnam) est fixé pour la période 2020-2021 (du 1er septembre 2020 au 31 août 2021) à

450 € (tarif réduit) et à 900 € (tarif normal).

Tarif normal (tarif tiers financeur) s'applique en cas de prise en charge, totale ou partielle, par un tiers, que ce soit un employeur (public ou privé), un organisme paritaire agréé ou tout autre organisme (Pôle emploi).

Tarif réduit (tarif individuel) s'applique en cas de prise en charge des frais de formation à titre individuel et à ses frais par le stagiaire (article L. 6353-3 du Code du travail).

La réinscription annuelle est gratuite jusqu'à la délivrance du diplôme.

Article 2 - Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Imputation de la recette : ASP10

Fait à Paris, le 21 JUL. 2020
Pour l'administrateur général
et par délégation
Didier BOUQUET
Directeur général des services

DECISION TARIFAIRE N° 20-22 F

EQUIPE NATIONALE PEDAGOGIQUE 12
Santé et Solidarité

Tarif des actions de formation
Année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,
Vu le Code du travail ;
Vu le Code de l'éducation ;
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement.

DECIDE :

Article 1 - Objet de la décision tarifaire

L'équipe pédagogique nationale 12 Santé et Solidarité organise et inscrit des stagiaires en 2020-2021 aux formations suivantes :

- CS2600A : certificat de spécialisation « Innovations sociales : économie sociale et solidaire, économie plurielle et société de service » cursus sur 1 année universitaire
- LP11502A : licence professionnelle « Management des organisations, spécialité gestion des établissements sanitaires et sociaux et médico-sociaux » élèves en contrat de professionnalisation.

Article 2 - Tarifs 2020-2021

Code diplôme	Libellé court	Tarif normal	Tarif réduit
CS2600A	CS Innovation sociales	3 000 € par an	1 500 € par an
LP11502A	LP management et gestion des organisations Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	7 500 € par an (contrat de professionnalisation)	Non applicable

⇒ **Tarif normal (tarif tiers financeur)**

Il s'applique en cas de prise en charge, totale ou partielle, par un tiers, que ce soit un employeur (public ou privé), un organisme paritaire agréé ou tout autre organisme (Pôle emploi).

⇒ Tarif réduit (tarif individuel)

Il s'applique en cas de prise en charge des frais de formation à titre individuel et à ses frais par le stagiaire (article L. 6353-3 du Code du travail).

Article 3 - Exonérations

Bénéficie d'une exonération totale, l'élève relevant de la situation suivante (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :

- Auditeur du Cnam déjà inscrit dans un parcours incluant le(s) UE sollicitée(s)
- Apprenti.e du Cnam ou en convention avec le Cnam
- Personnel permanent du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat ≥ 10 mois) (sauf pour la FOAD)
- Étudiant.e boursier.ère sur critères sociaux inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e titulaire d'une bourse obtenue dans le cadre des programmes financés par l'Union Européenne inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e étranger.ère titulaire d'une bourse du gouvernement français inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Pupille de la nation ou de l'État inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam.

Article 4 - Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le **21 JUL. 2020**

Pour l'administrateur général
et par délégation

Didier BONQUET
Directeur général des services

Imputation de la recette : EPN 12

DECISION TARIFAIRE N° 20-23 F

EPN 10 - Comptabilité, Contrôle, Audit (CCA)

Tarif des actions de formation Année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,
Vu le Code du travail ;
Vu le Code de l'éducation ;
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement,

DECIDE :

Article 1 - Objet de la décision tarifaire

L'équipe pédagogique nationale 10 – CCA organise et inscrit en 2020-2021 des étudiants et stagiaires aux formations suivantes :

- Diplôme de gestion et de comptabilité – DGC – DGC0100A

A la carte

En formation initiale

En alternance : contrat de professionnalisation En

formation continue

En VAE

Durée de la formation : 3 ans

- Diplôme de gestion et de comptabilité – DGC – DGC100B

En alternance : apprentissage

Durée de la formation : 2 ans (années DGC2 et DGC3)

- Diplôme supérieur de gestion et de comptabilité – DSGC – DSGC100A

A la carte

En formation initiale

En alternance : contrat de professionnalisation En

formation continue

En VAE

Durée de la formation : 2 ans

- Diplôme supérieur de gestion et de comptabilité – DSGC – DSGC100B

En alternance : apprentissage

Durée de la formation : 2 ans (années DSGC1 et DSGC2)

- Diplôme d'expertise comptable – DEC (diplôme d'Etat)

A la carte

En formation continue

Durée de la formation : 1 an

- **Master en droit économie gestion, mention comptabilité contrôle audit (CCA) –**

MR05100B-CID

A l'année d'étude

A la carte : en cas de redoublement

En alternance : contrat de professionnalisation En formation continue

en VAE

Durée de la formation : 2 ans (années M1 et M2)

- **Master en droit économie gestion, mention comptabilité contrôle audit (CCA) –**

MR05100B

En alternance : apprentissage

Durée de la formation : 2 ans (années M1 et M2)

- **Certificat de spécialisation : Audit et contrôle légal des comptes – CS0600A**

en formation continue à

la carte

Durée de la formation : 1 an

- **Certificat de spécialisation : Gestion des associations : comptabilité droit et fiscalité –**

CS1200A

en formation continue à

la carte

Durée de la formation : 1 an

- **Certificat de spécialisation : Comptabilité internationale – CS0800A**

en formation continue à

la carte

Durée de la formation : 1 an

- **Certificat de spécialisation : Audit des systèmes d'information – CS2100A**

en formation continue à

la carte

Durée de la formation : 1 an

Article 2 - Tarifs 2020-2021

Code diplôme	Libellé court	Modalité de formation	Tarif normal	Tarif réduit
DGC0100A Diplôme de gestion et de comptabilité	TEC111 à TEC123	Cours à distance en ligne avec web conférences (DL)	420€ par UE	240€ par UE
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences (DT)	480€ par UE	290€ par UE
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et cours du jour ou cours du soir (CJ, CS)	780€ par UE	570€ par UE
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et cours du jour renforcés (CR)	1 200€ par UE	810€ par UE
DGC0100A Diplôme de gestion et de comptabilité (formation initiale)	TEC111	Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et cours renforcés (CR) Classe spécifique en formation initiale : DGC1 (1 ^{ère} année)	--	3 200€ par année universitaire
	TEC115			
	TEC118			
	TEC119			
DGC0100A Diplôme de gestion et de comptabilité (formation initiale)	TEC112	Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et cours renforcés (CR) Classe spécifique en formation initiale : DGC1 (2 ^{ème} année)	--	3 200€ par année universitaire
	TEC114			
	TEC116			
	TEC120			
DGC0100A Diplôme de gestion et de comptabilité (formation initiale)	TEC113	Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et cours renforcés (CR) Classe spécifique en formation initiale : DGC1 (3 ^{ème} année)	--	3 200€ par année universitaire
	TEC117			
	TEC121			
	TEC122			
	TEC123			
DGC0100A Diplôme de gestion et de comptabilité (formation CPF)	TEC111 à TEC123	Cours à distance en ligne avec webconférences sans devoir, sans examen final (DLET)	260€ par UE	--

Session préparatoire au DSCG ou au master CCA	TEC170	Séminaire en cours du jour d'une durée de 2 semaines (octobre 2020)	600€	250€
DSGC100A Diplôme supérieur de gestion et de comptabilité	TEC211 à TEC215 Et TEC218	Cours à distance en ligne avec web conférences (DL)	440€ par UE	260€ par UE
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences (DT)	500€ par UE	310€ par UE
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et cours du jour ou cours du soir (CJ, CS)	840€ par UE	620€ par UE
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et cours renforcés (CR)	1 340€ par UE	860€ par UE
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et séances de regroupement (SR)	720€ par UE	510€ par UE
DSGC100A Diplôme supérieur de gestion et de comptabilité	TEC217	Cours à distance en ligne avec web conférences (DL)	440€	260€
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences (DT)	500€	310€
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et séances de regroupement (SR)	720€	510€
		Cours en ligne avec web conférences et aide personnalisée (DA)	620€	420€
DSGC100A Diplôme supérieur de gestion et de comptabilité (formation CPF)	TEC211 à TEC215, TEC217 et TEC218	Cours à distance en ligne avec webconférences sans devoir, sans examen final (DLET)	380€ par UE	--
Séminaire de révision au DSCG de l'Etat	TEC281	Séminaire en présentiel de 5 jours à l'UE 1 du DSCG Etat en septembre 2020 (SE)	620€	440€

Séminaire de révision au DSCG de l'Etat	TEC284	Séminaire en présentiel de 5 jours à l'UE 4 du DSCG Etat en septembre 2020 (SE)	620€	440€
Séminaire de révision au DSCG de l'Etat	TEC291	Séminaire en présentiel de 5 jours à l'UE 1 du DSCG Etat en septembre 2020 (SE) pour les élèves inscrits à l'UE 214 en 2019-2020 (SE)	620€	220€
	TEC294	Séminaire en présentiel de 5 jours à l'UE 4 du DSCG Etat en septembre 2020 (SE) pour les élèves inscrits à l'UE 214 en 2019-2020 (SE)	620€	220€
Diplôme d'expertise comptable (DEC)	TEC601	Séminaire de formation en présentiel (SE)	1 040€	860€
	TEC602	Séminaire de formation à distance avec web conférence et tutorat (SE)	800€	620€
MR05100B-CID Master droit économie gestion, mention comptabilité contrôle audit	TEC504	Année M1 : Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences et séances de regroupement (SR)	3 200€	2 200€
	TEC532			
	TEC533			
	TEC535			
	TEC536			
	TEC531	Année M2 : Cours à distance imprimés et en ligne avec webconférences et séances de regroupement (SR)	3 000€	2 100€
	TEC534			
	TEC537			
	TEC538			
	TEC531	Années M1 et M2 : Supplément par UE en cas d'inscription un cours du jour (en remplacement d'un cours à distance avec SR)	120€	110€
	TEC532			
	TEC533			
	TEC534			
	TEC535			
TEC536				

MR05100B-CID Master droit économie gestion, mention comptabilité contrôle audit	TEC531	Années M1 et M2 :	620€	330€
	TEC532	Supplément par UE en cas d'inscription à un cours renforcé (en remplacement d'un cours à distance avec SR)		
	TEC533			
	TEC534			
	TEC535			
	TEC536			
MR05100B-CID Master droit économie gestion, mention comptabilité contrôle audit	TEC531	Cours à distance en ligne avec web conférences (DL)	440€ par UE	260€ par UE
	à TEC536	Cours à distance imprimé et en ligne avec web conférences (DT)	500€ par UE	310€ par UE
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et cours du jour (CJ)	840€ par UE	620€ par UE
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et cours renforcés (CR)	1 340€ par UE	860€ par UE
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et séances de regroupement (SR)	720€ par UE	510€ par UE
		TEC504 (M1)	Cours à distance en ligne sans web conférences (DL)	220€
		Cours à distance imprimé et en ligne sans web conférences (DT)	280€	130€
		Cours à distance imprimés et en ligne sans web conférences, avec séances de regroupement (SR)	320€	160€
		TEC537 (M2)	Cours à distance en ligne sans web conférences (DL)	510€
		Cours à distance imprimé et en ligne sans web conférences (DT)	560€	335€
		Cours à distance imprimés et en ligne sans web conférences, avec séances de regroupement (SR)	840€	570€
	TEC538 (M2)	Cours à distance en ligne avec web conférences (DL)	440€	260€

MR05100B-CID Master droit économie gestion, mention comptabilité contrôle audit	TEC538 (M2)	Cours à distance imprimé et en ligne avec web conférences (DT)	500€	310€
		Cours à distance imprimés et en ligne avec web conférences et séances de regroupement (SR)	720€	510€
CS0600A Certificat de spécialisation : Audit et contrôle légal des comptes	TEC712	Cours à distance en ligne avec web conférences (DL)	600€	420€
CS1200A Certificat de spécialisation : Gestion des associations (comptabilité, droit et fiscalité)	TEC714	Cours à distance en ligne avec web conférences (DL)	600€	420€
CS0800A Certificat de spécialisation : Comptabilité internationale	TEC715	Cours à distance en ligne avec web conférences (DL)	600€	420€
CS2100A Certificat de spécialisation : Audit des systèmes d'information	TEC761	Cours à distance en ligne avec web conférences (DL)	600€	420€

Tarif normal

Le tarif normal s'applique :

- aux inscriptions prises en charge par l'employeur, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un organisme financeur paritaire collecteur agréé dans le cadre de la formation continue tout au long de la vie (OPCO, Caisse des dépôts et consignations)
- aux inscriptions financées par un tiers payeur (ex : Pôle emploi, conseils régionaux, fonds d'assurance formation, etc.).

Tarif réduit

Le tarif réduit s'applique :

- aux inscriptions financées à titre individuel

Article 3 - Exonérations

Bénéficie d'une exonération totale, l'élève relevant de la situation suivante (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :

- Apprenti.e du Cnam ou en convention avec le Cnam ;
- Personnel permanent du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat \geq 10 mois) (sauf pour la FOAD) ;
- Pupille de la nation ou de l'Etat inscrit.e dans un cursus de formation initiale au Cnam.

Les élèves inscrits au DSCG ou au master CCA dans le cadre d'un CPF de transition à plein temps bénéficient d'une inscription à la session préparatoire au DSGC/master CCA de l'Intec (UE TEC170) à titre gracieux.

Article 4 - Validation des acquis : VES, VAPP, VAE

L'équipe pédagogique Intec de l'EPN 10-CCA, conformément à la loi 2002-73 du 17 janvier 2002, pourra délivrer tout ou partie des diplômes suivants par la validation des acquis :

- Le diplôme de gestion et comptabilité (DGC)
- Le diplôme supérieur de gestion et de comptabilité (DSGC)
- Le master droit économie gestion, mention comptabilité contrôle audit (parcours Intec)

Tout candidat à la validation des acquis, dans le but d'obtenir la délivrance totale ou partielle d'un diplôme, titre ou certificat, doit s'acquitter des droits d'inscription conformément aux dispositions suivantes :

4.1– VES - VAPP

Le tarif d'une candidature de VES ou de VAPP s'élève à 100€ si elle est présentée seule et directement par le candidat.

Le tarif de 70€ est appliqué respectivement aux dossiers de candidature de VES ou de VAPP qui est transmis par le centre d'inscription.

Cas particuliers de candidatures mixtes applicables à l'Intec et aux autres centres d'inscription :

- Une demande VES peut inclure, avec coûts supplémentaires, une demande d'accès dérogatoire à un cycle d'études (VAPP) pour les non titulaires du diplôme prérequis.
- Une demande de VAPP associée à une candidature de VAE visant le même diplôme est instruite par le jury VAE et ne fait pas l'objet de coût supplémentaire.
- Si une demande de VES et/ou de VAPP est effectuée au cours d'un entretien de positionnement VAE pour un même diplôme, elle fait l'objet d'un coût supplémentaire de 60€.

Tableau récapitulatif des tarifs appliqués pour une validation des acquis :

Types de validation	VES Code : INCVES	VAPP Code : INCV85	VES et VAPP Code : INCVS5	VES et/ou VAPP associée à un entretien de positionnement VAE
Nature de la candidature				
Candidature individuelle déposée à l'Intec Paris	100€	100€	120€	60€
Candidature déposée par un centre Intec (cas d'exonération des	70€	70€	100€	60€

4.2 - VAE : Entretien de positionnement

L'étude préalable à une candidature VAE est assurée par le centre d'inscription selon ses modalités tarifaires propres (Centre Cnam régional ou Cnam Intec). Au Cnam Intec, des frais d'étude, d'entretien, de positionnement sont appliqués.

Le tarif relatif à l'entretien de positionnement VAE du Cnam Intec s'élève à **60€** (tarif réduit) ou à **200€** (tarif plein, en cas de financement par un tiers payeur).

	Entretien de positionnement VAE (tarif réduit)	Entretien de positionnement VAE (tarif plein)	VES associée à un entretien de positionnement VAE
INTEC	60€	200€	60€

Article 5 – Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le **22 JUL. 2020**
 Pour l'administrateur général et par délégation
Didier BOUQUET
 Directeur général des services

Imputation de la recette : EPN 10 CCA

DECISION TARIFAIRE N° 20-24 F

EQUIPE PEDAGOGIQUE NATIONALE 1
BATIMENT et ENERGIE

Tarif des actions de formation
Année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,
Vu le Code du travail ;
Vu le Code de l'éducation ;
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement,

DECIDE :

Article 1 - Objet de la décision tarifaire

L'équipe pédagogique nationale 1 organise et inscrit des stagiaires en 2020-2021 à la formation suivante d'une durée d'un ou deux ans : CPN1000A, Titre RNCP Niveau 6 (ex niveau II) Responsable conception, mise en place et maintenance des installations frigorifiques et climatiques

Article 2 - Tarifs du cursus complet

Code diplôme	Libellé court	Tarif normal	Tarif réduit
CPN 1000A	Titre RNCP niveau 6 Responsable conception, mise en place et maintenance des installations frigorifiques et climatiques	2 700 € / an 1ère année 2 700 € / an 2ème année 5 400 € pour une formation en un an	1350 € / an 1ère année 1350 € / an 2ème année 2 700 € pour une formation en un an

⇒ **Tarif normal**

Le tarif normal s'applique aux entreprises finançant la formation suivie par leur employé.

⇒ **Tarif réduit**

Le tarif réduit s'applique aux particuliers s'inscrivant à titre individuel et à leurs frais (au sens de l'article L. 6353-3 du Code du travail).

Article 3 - Tarifs des cursus partiels des VAE partielles et des VES

Dans le cas où des particuliers auraient suivi une procédure de VAE au Cnam, les forfaits suivants s'appliquent pour les droits de scolarité à l'IFFI :

	Tarif normal	Tarif réduit
V.E.S. et assimilés sur le diplôme CPN1000A	4 400 €	2 200 €
V.A.E. sur le diplôme CPN1000A	3 000 €	1 500 €

⇒ **Tarif normal**

Le tarif normal s'applique aux entreprises finançant la formation suivie par leur employé.

⇒ **Tarif réduit**

Le tarif réduit s'applique aux particuliers s'inscrivant à titre individuel et à leurs frais (au sens de l'article L. 6353-3 du Code du travail).

Article 4 - Tarif des cursus partiel des redoublants

Le redoublement est prononcé par le jury de diplôme de l'IFFI, selon le règlement intérieur de la scolarité de l'IFFI, à condition que l'auditeur ait validé au moins deux blocs de compétence (validation du bloc à 10/20). Les forfaits suivants s'appliquent pour les droits de scolarité à l'IFFI pour l'année de redoublement en CPN1000A :

	Tarif normal	Tarif réduit
Pour 1 bloc de compétences	1 300 €	650 €
Pour 2 blocs de compétences	2 600 €	1 300 €
Pour 3 blocs de compétences	3 900 €	1 950 €

⇒ **Tarif normal**

Le tarif normal s'applique aux entreprises finançant la formation suivie par leur employé.

⇒ **Tarif réduit**

Le tarif réduit s'applique aux particuliers s'inscrivant à titre individuel et à leurs frais (au sens de l'article L. 6353-3 du Code du travail).

Article 5 - Exonérations

Bénéficie d'une exonération totale, l'élève relevant de la situation suivante (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :

- Auditeur du Cnam déjà inscrit dans un parcours incluant le(s) UE sollicitée(s)
- Apprenti.e du Cnam ou en convention avec le Cnam
- Personnel permanent du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat ≥ 10 mois) (sauf pour la FOAD)
- Étudiant.e boursier.ère sur critères sociaux inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e titulaire d'une bourse obtenue dans le cadre des programmes financés par l'Union Européenne inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e étranger.ère titulaire d'une bourse du gouvernement français inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Pupille de la nation ou de l'État inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam

Article 6 - Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 21 JUIL. 2020

Pour l'administrateur général
et par délégation
Didier BOUQUET
Directeur général des services

Imputation de la recette : EPN 01

DECISION TARIFAIRE N° 20-25 F

EPN 1 - BATIMENT et ENERGIE

**Tarif de la participation des entreprises à la journée « Elèves entreprise »
Année universitaire 2020-2021**

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,
Vu le Code du travail ;
Vu le Code de l'éducation ;
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire,

DECIDE :

Article 1 - Tarif 2020-2021 de la participation des entreprises à la journée « Elèves entreprise »

L'équipe pédagogique nationale 1 organise et inscrit des stagiaires en 2020-2021 à la formation suivante d'une durée de deux ans : CPN1000A, Titre RNCP Niveau 6 (ex niveau II) Responsable conception, mise en place et maintenance des installations frigorifiques et climatiques.

Dans le cadre de cette formation, une journée de rencontre entre les élèves et les entreprises est organisée.

Le prix de participation pour les entreprises présentes est fixé à **300 € pour la journée**.

Article 2 - Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 21 JUIL. 2020

Pour l'administrateur général
et par délégation

Didier BONQUET
Directeur général des services

Imputation de la recette : EPN 01

DECISION N° 20-26 F

**fixant la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue
de Cnam Entreprises
Année 2020-2021**

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,
Vu le Code du travail ;
Vu le Code de l'éducation ;
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement.

DECIDE :

Article 1 - Objet

Cnam Entreprises du Conservatoire national des arts et métiers organise durant l'année universitaire 2020-2021 des stages de formation continue, dans les conditions décrites dans le catalogue des formations interentreprises diffusé par le Cnam.

Article 2 - Tarifs du catalogue 2020-2021

Une liste regroupant les tarifs des stages programmés au catalogue 2020-2021 se trouve annexée à la présente décision. Le tarif indiqué en annexe est le tarif appelé « plein tarif ».

Article 3 - Décisions tarifaires modificatives

Tout stage de formation interentreprises non initialement programmé au catalogue fera l'objet d'une décision tarifaire particulière.

Article 4 - Tarif réduit

Une réduction de 50 % est consentie aux auditeurs qui remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

- particulier s'inscrivant à titre individuel et à ses frais (au sens de l'article L. 6353-3 du Code du Travail) ;
- demandeur d'emploi pouvant justifier de son statut ;
- particulier s'inscrivant à titre individuel en mobilisant son compte personne de formation (CPF) via l'application CPF.

Les auditeurs déjà inscrits pour la même année universitaire sur une formation proposée par l'ICH, s'inscrivant à un stage court proposé par Cnam Entreprises dans le domaine de l'immobilier, bénéficient d'une remise cumulative de 30 %.

Aucune réduction ne peut être appliquée au certificat de compétences CPN 45. Ce dernier n'est proposé qu'au plein tarif.

Article 5 - Exonérations

Bénéficie d'une exonération totale les auditeurs relevant de la situation suivante (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :

- les personnels permanents du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat \geq 10 mois) (sauf pour la FOAD) ;
- les pupilles de la nation ou de l'État inscrits dans un cursus de formation initiale au Cnam.

Article 6 - Prix négociés dans le cadre d'une convention

Des tarifs particuliers peuvent être accordés à la demande d'une entreprise pour des actions de formation pour lesquelles plusieurs stagiaires seraient inscrits par cette même entreprise ou parce que le Cnam aurait répondu à un appel d'offres concernant l'achat de places dans le catalogue de ses formations interentreprises, avec ou sans engagement de volume. Ces tarifs particuliers font l'objet d'une convention spécifique.

Article 7 – Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 21 JUIL. 2020

Pour l'administrateur général
et par délégation
Didier BOUQUET
Directeur général des services

Annexe DT N°20-26F
relative à la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam Entreprise
Année 2020 - 2021

EPN	Type	Code Siscol	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif
13	BDO	AST002	Champs de la sociologie	42	6	1 470 €
13	BDO	AST004	Institutions et acteurs de l'intervention sociale : accueil, information, orientation	52	7	1 838 €
13	BDO	AST005	Institutions et acteurs de l'intervention sociale : l'accompagnement	60	8	2 100 €
13	BDO	AST107	Socio-dynamique des organisations et stratégies d'acteur	42	6	1 470 €
13	BDO	AST113	Analyse du marché du travail et des mondes économiques	42	7	1 470 €
13	BDO	AST118	Politiques et actions locales d'insertion professionnelle	42	7	1 470 €
13	BDO	AST120	Méthodologie et techniques de médiation pour l'emploi	42	7	1 740 €
13	BDO	AST232	Sociologie des discriminations	20	3	700 €
13	BDO	AST233	Psychologie socio-cognitive et discrimination	20	3	700 €
10	BDO	CC1000A	Certificat de compétence - Contrôle de gestion	218	32	5 232 €
13	BDO	CC10200A	Certificat de compétence - Chargé d'action ergonomique	340	57	12 456 €
13	BDO	CC12400A	Certificat de compétence - Accompagnement et conseil en évolution professionnelle	84	14	2 940 €
13	BDO	CC13100A	Certificat de compétence - Concepteur et animateur de séquences pédagogiques multimodales	152	16	5 582 €
13	BDO	CC14500A	Certificat de compétence - Relations entreprises et médiation pour l'emploi	168	28	2 856 €
12	BDO	CC14600A	Certificat de compétence - Référent accessibilité, handicap et design Inclusif	120	17	3 120 €
15	BDO	CC15000A	Certificat de compétence - Manager de centre-ville	180	19	4 500 €
14	BDO	CC4500A	Certificat de compétence - Pratiques de médiation	225	30	6 300 €
12	BDO	CC7800A	Certificat de compétence - Consultant en insertion dans le domaine du handicap	235	30	4 324 €
16	BDO	CCE001	Outils et démarche de la communication écrite et orale	42	6	1 470 €
16	BDO	CCE003	Pratiques de l'accueil, de la négociation et de la communication	42	6	1 470 €

1 / 11

Annexe DT N°20-26F
relative à la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam Entreprise
Année 2020 - 2021

EPN	Type	Code Siscol	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif
16	BDO	CCE105	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	42	6	1 715 €
16	BDO	CCE113	Méthodologie de construction du mémoire	42	7	1 470 €
10	BDO	CCG101	Comptabilité et contrôle de gestion : Initiation	70	10	2 100 €
10	BDO	CCG102	Comptabilité et contrôle de gestion : Perfectionnement	70	10	2 100 €
10	BDO	CFA040	Gestion comptable et financière de l'entreprise	78	12	2 340 €
10	BDO	CFA115	Comptabilité financière des sociétés	78	12	2 340 €
10	BDO	CFA120	Comptabilité approfondie de l'entreprise	78	12	2 340 €
13	BDO	CP2900A	Certificat professionnel - Chargé d'information, d'accueil et d'orientation	376	52	7 144 €
16	BDO	CP6300A	Certificat professionnel Fondamentaux de la paie	140		5 500 €
13	BDO	CPN4200A	Titre RNCP Niveau 5 (ex niveau III) Chargé d'accompagnement social et professionnel	770	108	11 952 €
11	BDO	CPN4500A-2	Titre RNCP Niv. III - Titre Entrepreneur de petite entreprise (formule hybride)	161		4 500 €
13	BDO	CPN8000A	Titre RNCP Niveau II Responsable de projets de formation	489	48,5	8 200 €
12	BDO	CS10200A	Certificat de spécialisation Economie de la santé appliquée	168		4 400 €
9	BDO	CS4900A	Certificat de spécialisation - Contrôle interne et gestion des risques, conformité dans le secteur Banque-Assurance	160	20	6 000 €
14	BDO	CS5200A	Certificat de spécialisation - Délégué à la protection des données	94,5	14	2 955 €
14	BDO	CS5300A	Certificat de spécialisation - Chargé de diversité	80	12	2 450 €
13	BDO	CS7300A	Certificat de spécialisation - Remédiation cognitive Théories et pratiques en remédiation cognitive	84,5	13	4 240 €
12	BDO	CS9500A	Certificat de spécialisation Philosophie, Ethique, Design dans les domaines de la Santé et du Soins	126	18	6 300 €
5	BDO	DNF001	Ouverture au monde du numérique	40	7	1 610 €
14	BDO	DNT104	Droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication	44	3	1 540 €

2 / 11

Annexe DT N°20-26F
relative à la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam Entreprise
Année 2020 - 2021

EPN	Type	Code Sisco	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif
14	BDO	DNT105	Métiers du délégué à la protection des données (DPD)	51	3	1 908 €
14	BDO	DRF115	Droit fiscal: TVA et imposition du capital	40	6	1 400 €
14	BDO	DRS101	Droit du travail : relations individuelles	56	8	2 065 €
14	BDO	DRS102	Droit du travail : relations collectives	56	8	2 065 €
14	BDO	DRS210	Droit et discriminations : agir contre les discriminations	20	3	700 €
12	BDO	EGS101	Environnement législatif, économique et politique des établissements médico-sociaux	38,5	5,5	1 348 €
12	BDO	EGS102	Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux	38,5	5,5	1 348 €
12	BDO	EGS105	Approche comptabilité et contrôle de gestion dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	38,5	5,5	1 348 €
12	BDO	EGS106	Principes de droit social et de droit du travail applicables aux ESSMS	38,5	5,5	1 348 €
12	BDO	EGS118	Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social	24	5,5	1 348 €
12	BDO	EGS119	Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social	45	5,5	1 348 €
13	BDO	ERG105	Santé, performance et développement au travail	62	10,5	2 480 €
13	BDO	ERG117	Comprendre et agir en santé au travail : approches de l'ergonomie	63	10,5	2 520 €
13	BDO	ERG132	Modèles de l'humain en activité	53	8,5	2 120 €
13	BDO	ERG135	Analyse de l'activité : modèles, méthodes et techniques I	53	9	2 120 €
13	BDO	ERG136	Analyse de l'activité : modèles, méthodes et techniques II	53	9	2 120 €
13	BDO	ERG137	Agir sur les situations de travail : méthodes et outils	59	10	2 360 €
13	BDO	ERG146 + UAER07	Analyse du travail + Etude de terrain	50	8,5	2 240 €
13	BDO	ERG156	Analyse de l'activité : Modèles, méthodes et techniques - 2	45	7	1 800 €
13	BDO	ERG215	Intervenir en ergonomie: formes, modalités et visées d'action	60	9	2 400 €

Annexe DT N°20-26F
relative à la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam Entreprise
Année 2020 - 2021

EPN	Type	Code Siscol	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif
13	BDO	ERG220	Ergonomie et conception : modèles et outils	48,5	7,5	1 940 €
13	BDO	ERG226	Concevoir en ergonomie : conduite de projets	50	7,5	2 000 €
13	BDO	ERG227	Innover et concevoir des produits et services	40	6	1 600 €
13	BDO	FAD103	Institutions et acteurs de la formation des adultes	42	6	1 470 €
13	BDO	FAD106	Animation, gestion, évaluation d'une séquence pédagogique	42	6	1 470 €
13	BDO	FAD108	Analyse et valorisation de son parcours professionnel	42	4	1 280 €
13	BDO	FAD109	Enjeux socio-économiques de la formation	35	5	1 225 €
13	BDO	FAD110	Management projet et ingénierie de l'orientation et de la formation	30	5	1 120 €
13	BDO	FAD111	Analyse du travail et ingénierie de la formation professionnelle	48	8	1 680 €
13	BDO	FAD113	Apprentissages et modalités pédagogiques	50	6	1 470 €
13	BDO	FAD114	Développement des compétences en situation de travail	42	6	1 470 €
13	BDO	FAD117	Recueil et traitement de l'information	55	7	1 470 €
13	BDO	FAD118	Ingénierie d'une action de formation	42	6	1 470 €
13	BDO	FAD119	Montage juridique et financier de dispositifs de formation	42	6	1 470 €
13	BDO	FAD130	Formaliser, élaborer et communiquer l'expérience	42	7	1 470 €
13	BDO	FAD131	Outils, usages et pratiques du numérique en pédagogie	60	6,5	1 488 €
13	BDO	FAD132	Politiques de formations et territoires (approche régionale)	42	6	1 470 €
16	BDO	FPG104	GRH : Gestion de la paie	35	5	1 225 €
16	BDO	FPG115	Gestion de la paie (Approfondissements)	49	7	2 310 €
16	BDO	FPG116	Pratiques des logiciels du gestionnaire de paie	49	6,5	2 310 €

Annexe DT N°20-26F
relative à la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam Entreprise
Année 2020 - 2021

EPN	Type	Code Siscot	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif
16	BDO	FPG225	Gestion de la diversité en ressources humaines	20	3	700 €
16	BDO	GDN207	Dynamiques collaboratives de l'innovation	42	3	2 940 €
16	BDO	GDN208	Meilleures pratiques de l'innovation collaborative	21	1,5	1 470 €
16	BDO	GDN209	Coaching et dynamiques collaboratives des équipes d'innovation	28	2	1 470 €
9	BDO	GFN101	Finance d'entreprise : Initiation à la gestion financière	12	2	400 €
12	BDO	HTS101	Handicap : concepts fondamentaux et panorama sur les déficiences	35	6	1 400 €
12	BDO	HTS103	La vie quotidienne des personnes en situation de handicap	35	6	1 400 €
12	BDO	HTS104	Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théoriques	20	3	700 €
12	BDO	HTS105	Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : aspects pratiques	20	3	700 €
12	BDO	HTS107	Relation d'aide et qualité de vie	35	6	1 400 €
12	BDO	HTS108	Handicap et insertion professionnelle : de l'orientation à l'accès à l'emploi	35	5,5	1 400 €
12	BDO	HTS109	Handicap et entreprise : de l'intégration au maintien dans l'emploi	35	6	1 400 €
12	BDO	HTS120	Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté	40	6	1 400 €
12	BDO	HTS121	Accessibilité, réseaux, territoires et enjeux professionnels	40	5,5	1 400 €
12	BDO	HTS122	Innovations et accessibilité	60	8,5	2 100 €
12	BDO	HTS123	Ingénierie de l'accessibilité	60	8,5	2 100 €
10	BDO	LG03607A	Licence générale - Comptabilité Contrôle et Audit	400	46	4 158 €
10	BDO	LG036B17	Utiliser les méthodes et techniques de la gestion courante des organisations pour préparer et mettre en oeuvre des décisions des organisations	140		4 200 €
10	BDO	LG036B47	Exploitation de données à des fins d'analyse	138		2 740 €
13	BDO	LP11001A	Licence professionnelle Sciences humaines et sociales mention intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle parcours Insertion sociale et professionnelle	491	68	8 300 €

Annexe DT N°20-26F
relative à la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam Entreprise
Année 2020 - 2021

EPN	Type	Code Siscol	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif
12	BDO	LP11501A	Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention management et gestion des organisations parcours Chef de projet handicap et emploi	390	48	7 644 €
12	BDO	LP11502A	Licence professionnelle - Management des organisations, spécialité gestion des établissements sanitaires et sociaux et médico-sociaux	378	54	8 000 €
12	BDO	LP11502A-3	Licence professionnelle - Management des organisations, spécialité gestion des établissements sanitaires et sociaux et médico-sociaux – Réinscription mémoire			800 €
12	BDO	LP11502A-2	Licence professionnelle - Management des organisations, spécialité gestion des établissements sanitaires et sociaux et médico-sociaux	378	54	8 000 €
10	BDO	LP12400A	Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion	308	44	6 468 €
12	BDO	LSF100	Introduction à la langue des signes française (LSF) et à la culture sourde			0 €
13	BDO	MR14201A	Master Sciences humaines et sociales mention Ergonomie parcours Intervenir en ergonomie	447,5		11 600 €
12	BDO	MS0700A	Mastère Spécialisé - Economie et Gestion de la Santé	357	51	8 000 €
12	BDO	MS0700A	Mastère Spécialisé - Economie et Gestion de la Santé	357	51	8 800 €
12	BDO	MS0700A	Mastère Spécialisé - Economie et Gestion de la Santé, Option Gestion	357	51	8 000 €
12	BDO	MS0700A	Mastère Spécialisé - Economie et Gestion de la Santé, Option Gestion	357	51	8 800 €
12	BDO	MS0700A	Mastère Spécialisé - Economie et Gestion de la Santé, Option Economie	357	51	8 000 €
12	BDO	MS0700A	Mastère Spécialisé - Economie et Gestion de la Santé, Option Economie	357	51	8 800 €
12	BDO	MS0700A-2	Mastère Spécialisé - Economie et Gestion de la Santé / Réinscription mémoire			2 000 €
13	BDO	PST001	Statistique descriptive et statistique inférentielle appliquées au travail	60	10	2 100 €
13	BDO	PST002	Introduction à la psychologie clinique	53	7	1 855 €
13	BDO	PST003	Introduction à la psychologie sociale et des organisations	53	7	1 855 €
13	BDO	PST004	Introduction à la psychologie cognitive	53	7	1 855 €
13	BDO	PST106	Clinique de l'activité et psychologie du travail	45	6	1 575 €
13	BDO	PST108	Psychologie du langage et clinique du dialogue	45	6	1 575 €

Annexe DT N°20-26F
relative à la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam Entreprise
Année 2020 - 2021

EPN	Type	Code Siscol	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif
13	BDO	PST115	Les méthodes psychométriques	42	6	1 470 €
13	BDO	PST116	Clinique de l'expérience professionnelle : formation pratique	60	8,5	2 100 €
13	BDO	PST117	Textes et théories en psychologie du travail	74	10,5	2 450 €
13	BDO	PST120	Psychodynamique et psychopathologie du travail	45	6	1 575 €
13	BDO	PST123	Le psychologue, le travail et l'emploi	45	6	1 575 €
13	BDO	PST124	Transformations digitales des activités et clinique des usages	30		1 050 €
13	BDO	PSY001	Eléments de psychopathologie dans l'intervention sociale	42	6	1 470 €
13	BDO	TET003	Méthodes de recherche et traitement de l'information : entretiens et questionnaires professionnels	73,5	8	2 573 €
13	BDO	TET006	Initiation aux questions du travail et de l'emploi	42	6	1 470 €
16	BDO	TET007	Recherche d'informations : théorie et pratique sur le Web	60	8	2 100 €
13	BDO	TET099	Analyse de son parcours et positionnement professionnel	60	8	2 100 €
13	BDO	TOF107	Outils méthodologiques et pratiques de l'entretien de conseil en évolution professionnelle	42	7	1 470 €
13	BDO	TRS001	La relation aux publics en situations d'accompagnement	60	8	2 100 €
13	BDO	TRS002	La relation aux publics : méthodologies de l'accompagnement	60	8	2 100 €
13	BDO	TRS102	Les dispositifs d'insertion et leurs acteurs	42	6	1 470 €
13	BDO	TRS103	Publics en difficulté et intervention sociale	42	7	1 470 €
13	BDO	TRS104	Cadre environnemental et institutionnel du projet d'insertion professionnelle	54	8	1 890 €
13	BDO	TRS107	Conduite de projets collectifs en insertion professionnelle	54	8	1 890 €
14	Offre locale	DNT106	Étude de cas - mise en situation professionnelle RGPD	7	1	630 €
5	Offre locale	FCAA05	Les flores indésirables (altérations, pathogènes et réglementation)	21	3	1 050 €

7 / 11

Annexe DT N°20-26F
relative à la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam Entreprise
Année 2020 - 2021

EPN	Type	Code Siscol	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif
4	Offre locale	FCAS10	Brasage sous vide	14	2	1 260 €
4	Offre locale	FCCA05	Conception et dimensionnement de structures en matériaux composites	27	4,5	1 960 €
12	Offre locale	FCCT01	Les nouveaux modes de travail open-space , coworking, télétravail	14	2	1 260 €
12	Offre locale	FCCT02	Burn-out, Bore-out, Brown-out.. Comment prévenir en milieu professionnel l'épuisement professionnel et la souffrance au travail.	14	2	1 260 €
14	Offre locale	FCDI01	Baux commerciaux : évolutions récentes	7	1	630 €
14	Offre locale	FCDI04	Professions immobilières : le nouveau code de déontologie	7	1	630 €
14	Offre locale	FCDI05	Immobilier et transformation numérique	7	1	630 €
14	Offre locale	FCDI06	Réglementation des chantiers : sécurité et protections	7	1	630 €
14	Offre locale	FCDI07	Assurance construction : Maîtriser l'environnement légal de la construction	7	1	630 €
14	Offre locale	FCDI08	Vente immobilière : sécuriser les avants- contrats	7	1	630 €
14	Offre locale	FCDI09	Bail d'habitation : dans la tourmente des réformes	7	1	630 €
14	Offre locale	FCDI10	Marchés privés de travaux : prévenir et résoudre les litiges dans le déroulement des marchés	7	1	630 €
14	Offre locale	FCDI11	Bail commercial : conditions et pièges de la cession du bail et de la sous-location	7	1	630 €
14	Offre locale	FCDI12	Réglementation des chantiers: comprendre, anticiper et gérer la contrainte archéologique	7	1	630 €
14	Offre locale	FCDN06	Droit à la protection des données personnelles : perfectionnement (niveau 3)	6	1	980 €
14	Offre locale	FCDR12	Création et gestion de la société civile immobilière (SCI)	20	3	1 200 €
12	Offre locale	FCDS01	Droit et institutions du système de santé	48	7	500 €
16	Offre locale	FCDT02	Les fondamentaux du Design thinking	7	1	630 €
4	Offre locale	FCEA01	Introduction à la microscopie électronique à balayage et à la microanalyse x	24	4	2 400 €
4	Offre locale	FCEA02	Approfondissement en imagerie au MEB et en microanalyse X	24	4	2 400 €

Annexe DT N°20-26F
relative à la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam Entreprise
Année 2020 - 2021

EPN	Type	Code Siscol	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif
4	Offre locale	FCEA04	Métallographie et fractographie	30	5	2 400 €
4	Offre locale	FCEA05	Pratique de l'analyse EBSD	26	5	2 340 €
4	Offre locale	FCEA12	Pratique de l'imagerie au microscope électronique à balayage, option matériaux métalliques	14	2	1 260 €
13	Offre locale	FCEM01	Philosophie et management : la question éthique au travail	12	2	980 €
4	Offre locale	FCFB01	La fabrication additive pour les matériaux polymères et métalliques	21	3	1 680 €
Cnam E	Offre locale	FCINC1	Incubation en résidence (2 postes de travail)	0	0	400 €
Cnam E	Offre locale	FCINC2	Incubation en résidence (3 à 5 postes de travail)	0	0	600 €
Cnam E	Offre locale	FCINC3	Incubation nomade	0	0	1 200 €
Cnam E	Offre locale	FCINC5	Cnam Accélérateur	42	6	2 000 €
4	Offre locale	FCMA01	Les matériaux – Propriétés et usages	12	2	1 080 €
4	Offre locale	FCMA02	Matériaux isolant et super-isolant thermique	11	2	900 €
4	Offre locale	FCMA03	Matériaux de l'ingénierie énergétique	24	3,5	2 160 €
13	Offre locale	FCMC01	Conduite de dispositifs de médiation singulière (la formation de coach professionnel au Cnam)	70	10	2 808 €
14	Offre locale	FCMC02	La médiation et le collectif	48	6	1 680 €
13	Offre locale	FCMC03	Analyse des pratiques de médiation singulière	70	10	2 450 €
4	Offre locale	FCMC04	Initiation à la caractérisation mécanique des matériaux métalliques	18	3	1 440 €
4	Offre locale	FCMC05	Initiation à la mécanique de la rupture	24	4	1 920 €
4	Offre locale	FCMC06	Endommagements et mécanismes de rupture	24	4	1 920 €
4	Offre locale	FCMC11	Introduction aux essais de fatigue	24	4	1 920 €
4	Offre locale	FCMC12	Fatigue des pièces mécaniques et des structures métalliques	30	5	2 332 €

Annexe DT N°20-26F
relative à la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam Entreprise
Année 2020 - 2021

EPN	Type	Code Siscot	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif
4	Offre locale	FCMC20	Comportement dynamique rapide - Tenue au crash	18	3	1 400 €
13	Offre locale	FCMC21	La remédiation cognitive : les approches et les outils	21	3	1 060 €
15	Offre locale	FCMCV1	Environnement territorial et politique de la ville	20		1 300 €
15	Offre locale	FCMCV2	Économie et droit de l'urbanisme	20		1 300 €
15	Offre locale	FCMCV3	Techniques de commercialisation	30		1 500 €
15	Offre locale	FCMCV4	Gestion de projet, développement personnel et lobbying	20		1 300 €
3	Offre locale	FCME05	Acquisition et traitement de données expérimentales	14	2	980 €
4	Offre locale	FCMF01	Titane et ses alliages	20	3	1 800 €
4	Offre locale	FCMF02fd	Initiation aux aciers inoxydables (formation Internet)	6	15	600 €
4	Offre locale	FCMF05	Métallurgie et propriétés des aciers inoxydables	16	3	1 120 €
4	Offre locale	FCMF06	Mise en oeuvre des aciers inoxydables	16	3	1 120 €
4	Offre locale	FCMF07	Tenue en service des aciers inoxydables	16	3	1 120 €
4	Offre locale	FCMG01	Initiation à la métallurgie	21	3,5	1 260 €
4	Offre locale	FCMG01fd	Initiation à la métallurgie (FOAD)	21	2	2 310 €
4	Offre locale	FCMG03	Transformations métallurgiques	30	5	2 400 €
4	Offre locale	FCMG04	Aspects microscopiques et macroscopiques du comportement mécanique des métaux	30	5	2 400 €
4	Offre locale	FCMG05	Alliages métalliques Industriels	24	4	1 440 €
4	Offre locale	FCMG10	Défauts des pièces métalliques	23	3	1 680 €
4	Offre locale	FCMP01	Élaboration et caractérisation des poudres métalliques	15	2	1 425 €
4	Offre locale	FCMP02	Compaction et frittage de poudres métalliques	14	2	1 425 €

Annexe DT N°20-26F
relative à la liste et le tarif des stages catalogue de formation continue de Cnam Entreprise
Année 2020 - 2021

EPN	Type	Code Siscol	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif
4	Offre locale	FCMS04	Corrosion électrochimique des métaux	24	4	1 920 €
4	Offre locale	FCMS06	Oxydation et corrosion à haute température	20	3	1 400 €
4	Offre locale	FCMS08	Comportement inélastique des matériaux et des structures	40	6	2 493 €
4	Offre locale	FCMS09	Métallisation ou Rechargement, vers une durabilité des matériaux métalliques contrôlée.	14	2	980 €
4	Offre locale	FCMS18	Comment traiter un problème de corrosion : sélection des matériaux, analyses d'avaries, études de cas	30	4,5	2 090 €
4	Offre locale	FCMS22	Tribologie et conception mécanique	24	4	1 920 €
4	Offre locale	FCMS23	Initiation à la corrosion des matériaux métalliques	16	2,5	1 320 €
4	Offre locale	FCMT01	Traitement thermique des aciers	19	3	1 520 €
4	Offre locale	FCPL01a	Initiation aux matières plastiques : les thermoplastiques	25	4	1 550 €
4	Offre locale	FCPL06	Viellissement des matières plastiques	24	4	1 920 €
4	Offre locale	FCPL07	Caractérisations mécanique et rhéologique des polymères	20	3	1 600 €
4	Offre locale	FCPL18	Perméabilité des polymères aux gaz et aux petites molécules organiques – Relation structure - Propriétés	12	2	930 €
14	Offre locale	FCRH08	Non-discrimination – Recrutement « Recruter sans discriminer »	14	2	1 260 €
4	Offre locale	FCRM03	Bases de la résistance des matériaux	30	5	2 700 €
13	Offre locale	FCTP48	Bilan de compétences : réalisation du document de synthèse	12	2	492 €
13	Offre locale	FCTP56	Récits de vie du travail, au travail et en travail	24	4	984 €
13	Offre locale	FCTP58	Sens de la vie et sens du travail : des nouveaux outils pour l'orientation et les bilans - Niveau 1	12	2	492 €
13	Offre locale	FCTP69	Sens de la vie et sens du travail : des nouveaux outils pour l'orientation et les bilans - Niveau 2	6	1	246 €
13	Offre locale	FCTP73	Analyse et développement de pratiques d'orientation et d'accompagnement de carrière	30		900 €

DECISION TARIFAIRE N° 20-27 F

EPN 3 – EEAM (Electroniques, Electrotechnique, Automatique et Mesure)

Tarif des actions de formation
Année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le Code du travail ;
Vu le Code de l'éducation ;
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement.

DECIDE :

Article 1 - Tarifs 2020-2021

L'équipe pédagogique nationale 03 organise et inscrit des stagiaires en 2020-2021 aux formations suivantes :

Master Sciences, Technologies, Santé mention Réseaux Télécommunications – Parcours international Télécommunications and Networks (MR 14602A)

Code diplôme	Libellé court	Tarif normal
MR14602A	Master 1 en Réseaux et Télécommunications	5 500€ / an
MR14602A	Master 2 en Réseaux et Télécommunications	5 500€ / an

Pour le master 1 : la formation sera ouverte uniquement dès lors qu'au moins 10 élèves se sont inscrits.

Article 2 - Exonérations

Bénéficie d'une exonération, l'élève relevant de la situation suivante (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :

- Auditeur du Cnam déjà inscrit dans un parcours incluant le(s) UE sollicitée(s)
- Apprenti.e du Cnam ou en convention avec le Cnam
- Personnel permanent du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat \geq 10 mois) (sauf pour la FOAD)
- Étudiant.e boursier.ère sur critères sociaux inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e titulaire d'une bourse obtenue dans le cadre des programmes financés par l'Union Européenne inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e étranger.ère titulaire d'une bourse du gouvernement français inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Pupille de la nation ou de l'État inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam

Article 3 - Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 22 JUL. 2020

Imputation de la recette : EPN 03

Pour l'administrateur général
et par délégation
Didier DOUJNET
Directeur général des services

DECISION TARIFAIRE N°20-28 F

**Équipe Pédagogique Nationale EPN 9 - Efab (Économie, Finance, Assurance, Banque)
Tarifs des actions de formation
Année universitaire 2020–2021**

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,
Vu le Code du travail ;
Vu le Code de l'éducation ;
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement.

DÉCIDE :

Article 1. TARIFS DES FORMATIONS DE L'EFAB (hors Enass)

1.1. Droits d'inscription aux Masters 2

Les droits d'inscription pour l'année universitaire 2020/2021 aux Masters 2 « Droit, économie et gestion » de l'EPN 9 – Efab (Économie, Finance, Assurance, Banque), hors Enass, sont fixés comme suit :

Codes	ECTS	Mention	Tarif normal		Tarif réduit	
			En un an	En 2 ans Tarif / an	En un an	En 2 ans Tarif / an
MR10701A	60	Finance, parcours Finance d'Entreprise	6 000 €	3 000 €	4 000 €	2 000 €
MR10702A	60	Finance, parcours Finance de Marché	6 000 €	3 000 €	4 000 €	2 000 €

Codes	ECTS	Mention	Tarif normal	Tarif réduit		
			En un an	En 2 ans Tarif / an	En un an	En 2 ans Tarif / an
MR10703A	60	Finance, parcours Finance numérique	6 000 €	3 000 €	4 000 €	2 000 €
MR10704A	60	Finance, parcours Gestion de patrimoine	6 000 €	3 000 €	4 000 €	2 000 €
MR12600A	60	Actuariat	6 000 €	3 000 €	4 000 €	2 000 €
MR13601A	60	Économie, parcours Stratégies économiques, numérique et données	4 500 €	2 250 €	3 000 €	1 500 €

Le **tarif normal** concerne les inscriptions prises en charge totalement ou partiellement par un employeur, public ou privé, ou par un organisme de formation paritaire collecteur agréé dans le cadre de la formation professionnelle.

Le **tarif réduit** concerne les inscriptions à titre individuel.

1.2. Année de transition

Les élèves inscrits en Master 2 qui ont échoué à plusieurs unités d'enseignement (UE) de la première année et pour lesquels *le jury prononce un redoublement* de la première année, disposent d'une année de transition entre la première et la deuxième année de M2. Durant l'année de transition, les élèves redoublants doivent s'inscrire aux UE non validées de la première année et s'acquitter des droits d'inscription au tarif des UE « à la carte » (cf article 1.5). Leur inscription en deuxième année du Master 2 est dans ce cas reportée à l'année suivante (au tarif prévu pour cette deuxième année, cf article 1.1.).

Les élèves inscrits en Master 2 qui ont échoué à plusieurs unités d'enseignement (UE) de la première année, mais pour lesquels *le jury ne prononce pas de redoublement*, pourront s'inscrire en deuxième année de Master

2, au tarif prévu pour cette deuxième année (pas d'année de transition). Ces élèves pourront repasser les épreuves des UE de première année non validées, sans frais supplémentaires.

1.3. Unités d'enseignement validées avant l'admission en master 2

Les élèves admis dans le Master 2 et qui ont déjà validé, avant leur admission, des UE du Master 2 par des inscriptions « à la carte » s'acquittent des droits d'inscription au diplôme avec déduction des frais d'inscription déjà acquittés pour les UE « à la carte » validées.

Cette disposition s'applique uniquement pour le tarif réduit (aucune déduction n'est possible sur le tarif normal) et pour les quatre parcours du master Finance (MR10701A, MR10702A, MR10703A et MR10704A).

- Les élèves admis en première année du M2 qui ont déjà validé certaines UE de première année par des inscriptions « à la carte » pourront déduire lors de leur inscription les frais déjà acquittés, dans la limite de trois UE déjà validées.

Code tarifaire	Nombre d'UE déjà validées	Tarif réduit
21	0	2 000 €
41	1	1 828 €
42	2	1 656 €
43	3	1 484 €

- Les élèves admis en deuxième année du M2 qui ont déjà validé certaines UE de deuxième année par des inscriptions « à la carte » pourront déduire lors de leur inscription les frais déjà acquittés, dans la limite de trois UE déjà validées.

Code tarifaire	Nombre d'UE déjà validées	Tarif réduit
22	0	2 000 €
44	1	1 828 €
45	2	1 656 €
46	3	1 484 €

- Les élèves admis au cursus « en un an » ou admis directement en deuxième année du M2, qui ont déjà validé des UE du M2 par des inscriptions « à la carte », s'acquittent des droits d'inscription au tarif « en un an », déduction faite des droits d'inscription déjà acquittés, dans la limite de cinq UE déjà validées.

Code tarifaire	Nombre d'UE déjà validées	Tarif réduit
1	0	4 000 €
51	1	3 828 €
52	2	3 656 €
53	3	3 484 €
54	4	3 312 €
55	5	3 140 €

1.4. PROLONGATION D'INSCRIPTION

Les élèves n'ayant pas soutenu leur mémoire à l'issue des deux années du Master 2 devront s'inscrire, l'année suivante, à l'UA du mémoire nécessaire à la validation de leur diplôme (cf article 1.5.)

En cas de redoublement des unités d'enseignement (UE) faisant partie de leur master, ils devront procéder aux formalités de scolarité et s'acquitter des droits d'inscription des UE qu'il leur reste à valider, au tarif « à la carte »

1.5. DROITS D'INSCRIPTION AUX UNITÉS D'ENSEIGNEMENT À LA CARTE FAISANT PARTIE DES MASTERS 2

Les droits d'inscription aux unités d'enseignement de l'EPN 9 – Efab sont fixées comme suit :

Code UE	Titre de l'enseignement	ECTS	Tarif normal	Tarif réduit
BAN201	Économie des activités et des produits bancaires	6	720 €	200 €
BAN209	Droit et fiscalité du patrimoine	6	720 €	200 €
BAN210	Investissements financiers et alternatifs	4	480 €	200 €
BAN211	Ingénierie patrimoniale	4	480 €	200 €

Code UE	Titre de l'enseignement	ECTS	Tarif normal	Tarif réduit
BAN212	Relations clientèle, éthique et déontologie	4	480 €	200 €
GFN203	Marchés financiers I : produits de taux et gestion de portefeuille	6	720 €	200 €
GFN204	Marchés financiers II : futures et options	6	720 €	200 €
GFN206	Gestion d'actifs et des risques	6	720 €	200 €
GFN213	Probabilités et statistiques pour la finance	6	720 €	200 €
GFN214	Comptabilité et décisions financières	6	720 €	200 €
GFN216	Analyse financière et évaluation de l'entreprise	6	720 €	200 €
GFN217	Ingénierie financière : Fusions-acquisitions et Gestion des groupes	6	720 €	200 €
GFN218	Ingénierie financière : Capital-investissement et Financements structurés	6	720 €	200 €
GFN221	Gestion de trésorerie et solutions de <i>cash management</i>	6	720 €	200 €
GFN222	Gestion des risques financiers de l'entreprise	6	720 €	200 €
GFN223	Théorie financières de l'entreprise	6	720 €	200 €
GFN227	Macroéconomie financière et analyse de la conjoncture	6	720 €	200 €
GFN228	Collecte et gestion des capitaux	6	720 €	200 €
GFN230	Gestion des portefeuilles actions	6	720 €	200 €
GFN241	Financements de marchés et droit des instruments financiers	6	720 €	200 €
GFN243	English for business and Finance	2	240 €	200 €
GFN244	Finance pour la gestion de patrimoine	6	720 €	200 €

Code UE	Titre de l'enseignement	ECTS	Tarif normal	Tarif réduit
GFN246	Finance et informatique des salles de marchés (FISM) II	6	720 €	200 €
GFN250	Fondamentaux de la technologie blockchain	6	720 €	200 €
GFN251	Cryptomonnaies et nouveaux modes de paiement	6	720 €	200 €
GFN252	Finance socialement responsable	6	720 €	200 €
GFN253	Financement des start up	6	720 €	200 €
UA122K	Mémoire actuariat	9	400 €	200 €
UAGF02	Mémoire finance entreprise	8	400 €	200 €
UA120Z	Mémoire finance de marché	10	400 €	200 €
UA1224	Mémoire fin numérique	10	400 €	200 €
UAGF04	Mémoire gestion de patrimoine	8	400 €	200 €
UA1226	Mémoire master économie	12	400 €	200 €
UAGF01	Projet tutoré (CS8400)	6	400 €	200 €
UAGF03	Expérience professionnelle finance d'entreprise	2	200 €	100 €
UAGF05	Expérience professionnelle gestion de patrimoine	2	200 €	100 €

Le **tarif normal** concerne les inscriptions prises en charge totalement ou partiellement par un employeur, public ou privé, ou par un organisme de formation paritaire collecteur agréé dans le cadre de la formation professionnelle.

Le **tarif réduit** concerne les inscriptions à titre individuel.

1.6. DROITS D'INSCRIPTION aux diplômes et aux UA de **niveau MASTER 1**

Les élèves admis au niveau Master 1 des diplômes MR10701A, MR10702A, MR10703A, MR10704A, MR12600A et MR13601A, sont inscrits gratuitement au diplôme et l'UA nécessaire à la validation de ce diplôme, comme suit :

Code diplôme	Code UA	Nombre de crédits	Tarif
MR10701A	UA122T	18	0 €
MR10702A	UA122T	18	0 €
MR10703A	UA122T	18	0 €
MR10704A	UA122T	18	0 €
MR12600A	UAAA01	17	0 €
MR13601A	UA1212	18	0 €

Ces mêmes élèves s’acquittent, auprès du Centre Cnam Paris, des frais de scolarité correspondant à l’inscription aux UE composant leur parcours de Master 1.

1.7. DROITS d’inscription aux blocs de compétence par le biais du compte personnel de formation

Les droits d’inscription aux blocs de compétence faisant partie du Master Finance d’entreprise (MR12701A) sont fixés comme suit :

Bloc de compétence (Fiche nationale)	Intitulé appli CPF	Niveau	UE concernées	Tarif
RNCP32159BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	Gérer la trésorerie, les risques financiers et la politique financière de l'entreprise	M2	GFN221, GFN222, GFN223, GFN241, GFN214	3 600€
RNCP32159BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	Elaborer une stratégie et accompagner les transactions financières de l'entreprise	M2	GFN216, GFN217, GFN218, GFN243	2 400€

Les droits d'inscription aux blocs de compétence faisant partie du Master Gestion de Patrimoine (MR12704A) sont fixés comme suit :

Bloc de compétence (Fiche nationale)	Intitulé appli CPF (parcours Cnam)	Niveau	UE concernées	Tarif
RNCP32159BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	Techniques juridiques, fiscales et financières pour la gestion de patrimoine	M2	BAN201, BAN209, BAN210, GFN244, GFN227	3 360€
RNCP32159BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	Bilan et diagnostic patrimonial de clientèle privée et du dirigeant d'entreprise	M2	BAN211, BAN212, DRA206, GFN243 + 1 UE à choisir parmi: GFN251, GFN252, GFN253, GFN218	2 640€

1.8. DROITS D'INSCRIPTION A LA FORMATION AMF

Les droits d'inscription appliqués à chacune des modalités offertes pour préparer ou passer l'examen certifié AMF sont définis comme suit, en fonction du choix retenu par l'élève au moment de son inscription en ligne :

1.8.1. Modalité A : Préparation en ligne

Quatre formules de préparation en ligne sont proposées :

	Formule Flash	Formule Complète	Formule Intensive
Accès à la base de questions en ligne	3 mois	3 mois	3 mois
Bilans de connaissance avec score général et score par thème	Non	4	Illimités
Simulations d'examen en ligne	Non	4	Illimitées
Support de cours complet	Non	Oui	Oui
1 passage de l'examen certifié	Oui	Oui	Oui

Les droits d'inscription à ces formules sont fixés comme suit :

	Tarif réduit	Tarif normal
Formule flash	80 €	-
Formule complète	140 €	-
Formule intensive	170 €	170 €
Formule intensive pour les élèves inscrits à l'Efab pour l'année en cours	45 €	—
Formule intensive destinés aux organismes (universités, écoles, CFA, etc.) pour des groupes d'étudiants hors Cnam (CFA, licence, master, etc.)	—	120 €

Le **tarif normal** concerne les inscriptions prises en charge totalement ou partiellement par un employeur, public ou privé, ou par un organisme de formation paritaire collecteur agréé dans le cadre de la formation professionnelle.

Le **tarif réduit** concerne les inscriptions à titre individuel.

1.8.2. Modalité B : Formation en présentiel

Les droits d'inscriptions à la formation à la Certification AMF dispensée en présentiel sont fixés comme suit :

Code la formation	Intitulé de la formation	Tarif réduit	Tarif normal
AMF1	Certification AMF	350 €	700 €

1.8.3. Modalité C : Inscription à l'examen

L'inscription à l'examen certifié AMF peut être effectuée séparément de toute inscription à une formation ouverte au Cnam sur la base du tarif unique suivant :

	Tarif
Examen seul	95 €
Examen de rattrapage	75 €

Article 2 - TARIFS DES FORMATIONS DE L'ENASS

Les droits d'inscription pour les différents cycles de formation organisés par l'ENASS sont fixés comme suit :

2.1. Licence Professionnelle Droit, Économie, Gestion, Mention Assurance, Banque, Finance : supports opérationnels, parcours **Conseiller, souscripteur, gestionnaire d'Assurances : LP100**

Cycle formation continue, **LP10001B : 6 870 euros.**

2.2. Master Droit, économie et gestion, mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance, spécialité **Management de l'assurance : MR127**

2.2.1. Cycle **EMCA** : Étudiant de Management et Commerce en Alternance, **MR12700A : 7 658 euros.**

2.2.2. Cycle **Professionnels, MR12700C** :
 Master 1 : **7 658 euros.**
 Master 2 : **7 658 euros.**

2.2.3. Cycle **ELSA** : Étudiant de Lettres et de Sciences Humaines en Alternance, **MR 12700D : 7 658 euros.**

2.3. Certificat de spécialisation Solvabilité II : CS7400A : Tarif : 3 100€

2.4. Tarifs forfaitaires

Inscriptions des candidats ayant validé partiellement leurs diplômes par VAE ou redoublant une ou plusieurs UA ou US :

	LP10001A	MR12700A	MR12700C	MR12700D
Coût par ECTS	114.50 €	127.70 €	127.70 €	127.70 €

Article 3 - EXONERATIONS

Les personnes figurant dans la liste ci-après peuvent, sur demande et sur présentation d'un justificatif, être exonérées de la totalité des frais d'inscription :

- Les pupilles de la Nation ou de l'Etat inscrits.es dans un cursus de formation initiale au Cnam ;
- Les personnels permanents du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat ≥ 10 mois) (sauf pour la FOAD) ;
- Les alternants (apprentis ou en contrat de professionnalisation) du Cnam ou d'un CFA en convention avec le Cnam ;
- Les doctorants, inscrits au Cnam, dans la limite de deux UE maximum par an ;
- Les auditeurs ayant validé toutes les UE et l'expérience professionnelle d'un diplôme et qui soutiennent leur mémoire avant le 31 décembre 2020.

Article 4 : VALIDITE DE LA PRESENTE DECISION

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le

27 JUL. 2020

Pour l'administrateur général
et par délégation

BOLQUET
Directeur général des services

IMPUTATION DE LA RECETTE : EPN09

DECISION TARIFAIRE N° 20-29 F

EPN 2 – ESGT (Ecole Supérieure des Ingénieurs Géomètres Topographes)

**Tarifs des actions de formation
Année universitaire 2020-2021**

L'administrateur général du Conservatoire National des Arts et Métiers,

Vu le Code du travail ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;

Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;

Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement.

DECIDE :

Article 1 - Droit d'inscription au diplôme d'ingénieur spécialité géomètre et topographe en contrat de professionnalisation

Code	Libellé	Descriptif	Tarif
ING0100A	Diplôme d'ingénieur Spécialité géomètre et topographe	Montant annuel de la formation sur 1 an	8 900 €

Article 2 - Droit d'inscription aux stages de formation continue inter/intra-entreprises

Code	Libellé	Descriptif	Tarif normal
GT61	Droit	DPLG Droit	4 800 €
GT64	Aménagement du territoire	DPLG Aménagement du territoire	2 400 €
GT65	Aménagement de la propriété	DPLG Aménagement de la propriété	2 400 €
GT66	Accompagnement conception mémoire	DPLG Accompagnement à la conception du mémoire	1 200 €
GT67	Science de la mesure	DPLG Science de la mesure	3 200 €
GT68	Géomatique	DPLG Géomatique	1 590 €
GT69	Accompagnement à la rédaction du mémoire	DPLG Accompagnement à la rédaction du mémoire	150€
EGINSC	Inscription épreuve DPLG	DPLG Inscription épreuve	75€
GT33	Lasergrammétrie	Stage FC Lasergrammétrie	880€

Article 3 - Droit d'inscription Classe préparatoire au Diplôme d'ingénieur Spécialité géomètre et topographe en formation initiale

Code	Libellé	Descriptif	Tarif
EGLE2p-1	Cycle préparatoire ESGT	Cycle préparatoire au cycle d'ingénieur Géomètre Topographe	431€

Article 4 - Droit d'inscription au cycle du Diplôme d'ingénieur Spécialité géomètre et topographe en formation initiale

Les droits d'inscription au cycle du diplôme d'ingénieur spécialité géomètre et topographe en formation initiale sont fixés par l'arrêté ministériel du 9 juin 2020 portant modification de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'enseignement supérieur.

Article 5 - Droit d'inscription complémentaires et prestations optionnelles proposés au cursus de l'Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes

Ces prestations complémentaires couvrent la première inscription à la préparation du TOEIC, inscription au SUAPS de l'université du Mans et à la maison des langues pour une deuxième langue.

Code	Libellé	Tarif
EGDCOM	Prestations complémentaires	200€

Article 6 - Droit d'inscription au rattrapage du TOIEC (Test of English International Communication)

Code	Libellé	Descriptif	Tarif
EGTOEI	Inscription TOEIC	Droits d'inscription TOEIC	55€

Article 7 - Droits d'inscription au concours d'admission de l'Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes

Code	Libellé	Descriptif	Tarif
EGCONC	Concours d'entrée aux cycles ESGT	Concours d'entrée ESGT tous cycles confondus	30€

Ces frais ne sont jamais remboursables.

Article 8 - Cas d'exonérations

Bénéficie d'une exonération totale, l'élève relevant de la situation suivante (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :

- Auditeur du Cnam déjà inscrit dans un parcours incluant le(s) UE sollicitée(s)
- Apprenti.e du Cnam ou en convention avec le Cnam
- Personnel permanent du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat \geq 10 mois) (sauf pour la FOAD)
- Étudiant.e boursier.ère sur critères sociaux inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e titulaire d'une bourse obtenue dans le cadre des programmes financés par l'Union Européenne inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e étranger.ère titulaire d'une bourse du gouvernement français inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Pupille de la nation ou de l'État inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam

Article 9 – Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 21 JUIL. 2020

Pour l'administrateur général
et par délégation
Didier BOUQUET
Directeur général des services

Imputation de la recette : EPN02

DECISION N° 20-30 F

EPN 2 - École Supérieure des Géomètres et Topographes

Tarifs des locations de salles et amphithéâtres
Année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,
Vu le Code de l'éducation ;
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire,

DÉCIDE :

Article 1 - Les tarifs de mise à disposition des locaux d'enseignement de l'École Supérieure des Géomètres et Topographes pour l'année universitaire 2020-2021 sont fixés ainsi :

Nature de la salle	Durée en jours	Tarif HT 2019-2020
Amphithéâtre	½	190 €
	1	350 €
Salle de cours	½	100 €
	1	175 €
Salle de travaux dirigés	½	75 €
	1	135 €
Salle informatique	½	145 €
	1	260 €

Article 2 - Ces prix s'entendent hors prestations annexes (nettoyage spécifique des locaux, technicien, mise à disposition de matériel informatique supplémentaire, agent de surveillance et sécurité en dehors des heures d'ouverture de l'école), qui seront en sus.

Article 3 - L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 21 JUL. 2020

Pour l'administrateur général
et par délégation
Didier BONQUET
Directeur général des services

IMPUTATION DE LA RECETTE : EPN02

DECISION TARIFAIRE 20-31 F

EPN 14 – Droit et Immobilier

**Tarif des actions de formation
Année universitaire 2020-2021**

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le Code du travail ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;

Vu le décret n°2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du Président de la République en date du 25 juillet 2013 nommant M. Olivier Faron, Administrateur Général du Cnam ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;

Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement.

DECIDE :

Article 1 - Objet de la décision tarifaire

L'équipe pédagogique nationale 14 « droit et immobilier » organise et inscrit des stagiaires en 2020-2021 aux formations suivantes :

- Master en Droit de l'immobilier, spécialité Montage d'opérations immobilières (MR13200A) **parcours sur 2 ans composé d'unités spécifiques (US)**
- Titre RNCP de *Gestionnaire immobilier* (CPN8800A) composé d'**unités d'enseignement à la carte et en blocs de compétences**
- Titre RNCP de *Responsable de programme immobilier* (CPN7600A), **unités d'enseignement (UE) à la carte et en blocs de compétence**
- Titre RNCP d'*Évaluateur immobilier* (CPN7500A), **unités d'enseignement (UE) à la carte et en blocs de compétences**

Article 2 : Tarifs 2020-2021

2.1. Tarifs master en droit immobilier, spécialité montage d'opérations immobilières

Code diplôme	Libellé court	Descriptif	Tarif normal (formation à la charge d'un tiers financeur)	Tarif réduit (formation à la charge de l'élève)
		<p>NB1 : Le nombre d'US par année est variable. Il peut être réduit par le jeu des VES et VAE. Il peut aussi être accru en 2^e année en cas de non-validation de certaines US de 1^{re} année. Il peut encore, en cas de réinscription en 3^{ème} année, correspondre aux US restant à valider.</p> <p>NB2 : Pour l'application du système tarifaire ci-dessous, l'UE de 2^e année « Anglais général » vaut pour deux US.</p>		
MR132	Master Droit de l'immobilier	Droits d'inscription 25 US	7 000 €	3 500 €
		Droits d'inscription 24 US	6 800 €	3 400 €
		Droits d'inscription 23 US	6 600 €	3 300 €
		Droits d'inscription 22 US	6 400 €	3 200 €
		Droits d'inscription 21 US	6 200 €	3 100 €
		Droits d'inscription 20 US	6 000 €	3 000 €
		Droits d'inscription 19 US	5 800 €	2 900 €
		Droits d'inscription 18 US	5 600 €	2 800 €
		Droits d'inscription 17 US	5 400 €	2 700 €
		Droits d'inscription 16 US	5 200 €	2 600 €
		Droits d'inscription 15 US	5 000 €	2 500 €
		Droits d'inscription 14 US	4 800 €	2 400 €
		Droits d'inscription 13 US	4 600 €	2 300 €
		Droits d'inscription 12 US	4 400 €	2 200 €
		Droits d'inscription 11 US	4 200 €	2 100 €
		Droits d'inscription 10 US	4 000 €	2 000 €
		Droits d'inscription 9 US	3 800 €	1 900 €
		Droits d'inscription 8 US	3 600 €	1 800 €
		Droits d'inscription 7 US	3 400 €	1 700 €
		Droits d'inscription 6 US	3 200 €	1 600 €
		Droits d'inscription 5 US	3 000 €	1 500 €
		Droits d'inscription 4 US	2 800 €	1 400 €
		Droits d'inscription 3 US	2 600 €	1 300 €
		Droits d'inscription 2 US	2 400 €	1 200 €
		Droits d'inscription 1 US	2 200 €	1 100 €
				Droits de réinscription en 3 ^{ème} année
		<p>NB : Concerne la réinscription aux US de 2^{ème} année non validées, à concurrence de 3 US. (Au-delà de 3 US restant à valider, le tarif ci-dessus s'applique car l'élève redouble toute la deuxième année). Tarif affiché par US</p>		
		Droits de réinscription en 3 ^{ème} année	200 €	100 €
		<p>NB : Concerne la réinscription pour achever le mémoire de recherche lorsque toutes les US ont été validées.</p>		

2.2. Tarifs titres RNCP - inscription à la carte

2.2.1 Tarif normal et tarif réduit

Titres RNCP de gestionnaire immobilier (CPN88), de responsable de programme immobilier (CPN76), d'évaluateur immobilier (CPN75)

Code UE	Libellé	Descriptif	Tarif normal (formation à la charge d'un tiers financeur)	Tarif réduit (formation à la charge de l'élève)
DRM001	Initiation aux études juridiques immobilières	8 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM002	Droit de la propriété immobilière	8 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM101	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	6 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM104	Droit de la promotion et des sociétés immobilières	6 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM106	Copropriété et ensembles immobiliers	6 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM107	Fiscalité immobilière	6 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM108	Économie immobilière	6 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM110	Droit du logement social	6 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM112	Estimation des immeubles	6 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM113	Contrats de vente d'immeubles	6 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM115	Responsabilité et assurance des constructeurs	6 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM116	Comptabilité immobilière	6 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM119	Droit immobilier de l'environnement	6 crédits - HTT ou TO	1 000 €	500 €
DRM120	Gestion d'actifs immobiliers	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM121	Statut et déontologie des professions immobilières	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM123	Expertise judiciaire immobilière	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM124	Droit pénal de l'immobilier	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €

Code	Libellé	Descriptif	Tarif normal (formation à la charge d'un tiers financeur)	Tarif réduit (formation à la charge de l'élève)
DRM125	Méthodes et techniques juridiques	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM126	Éléments d'analyse financière immobilière	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM128	Médiation immobilière	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM129	Financement immobilier privé	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM130	Financement aidé du logement	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM131	Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM132	Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM133	Baux d'habitation	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM134	Baux commerciaux	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM137	Techniques de négociation immobilière	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM138	Introduction à la technologie des bâtiments	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €
DRM139	Introduction à la pathologie des bâtiments	3 crédits - HTT ou TO	500 €	250 €

2.2.2 Tarif spécifique

Un tarif spécifique est mis en place au sein de l'EPN14 pour l'ICH concernant les UE à la carte. Le public pouvant en bénéficier est : demandeurs d'emploi (sous conditions de ressources), RSA, fin de droit, réfugiés.

Nombre d'ECTS	Tarif de l'UE
8 crédits	240 €
6 crédits	180 €
3 crédits	90 €

2.3. Tarifs titres RNCP - inscription par blocs de compétence

Titre RNCP CPN 75 : Évaluateur immobilier

Numéro du bloc	Nom du Bloc	Tarif
Bloc 1	Estimation de la valeur des biens immobiliers	1750 €
Bloc 2	Conseil en vente et location de biens immobiliers	2100 €

Titre RNCP CPN 76 : Responsable de programme immobilier

Numéro du bloc	Nom du Bloc	Tarif
Bloc 1	Conception d'opérations immobilières	2 100 €
Bloc 2	Réalisation d'opérations immobilières	1 750 €
Bloc 3	Conseil en opérations immobilières	3 850 €

Titre RNCP CPN 88 : Gestionnaire immobilier

Numéro du bloc	Nom du Bloc	Tarif
Bloc 1	Gestion administrative des biens immobiliers	2 100 €
Bloc 2	Gestion locative des biens immobiliers	2 100 €
Bloc 3	Gestion technique des biens immobiliers	4 900 €

Article 3 - Exonérations

Bénéficie d'une exonération totale, l'élève relevant d'une des situations suivantes (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :

- Auditeur du Cnam déjà inscrit dans un parcours incluant le(s) UE sollicitée(s)
- Apprenti.e du Cnam ou en convention avec le Cnam
- Personnel permanent du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat \geq 10 mois) (sauf pour la FOAD)
- Étudiant.e boursier.ère sur critères sociaux inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e titulaire d'une bourse obtenue dans le cadre des programmes financés par l'Union Européenne inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e étranger.ère titulaire d'une bourse du gouvernement français inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Pupille de la nation ou de l'État inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam.

Fait à Paris, le **22 JUL. 2020**

Pour l'administrateur général
et par délégation
Didier BOUQUET
Directeur général des services

Imputation de la recette : EPN 14

DECISION TARIFAIRE N° 20-32 F

EPN 7 - Industries, Chimie, Pharma et Agro-alimentaires

Tarifs des actions de formation

Année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,
 Vu le Code du travail ;
 Vu le Code de l'éducation ;
 Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
 Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
 Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
 Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement.

DECIDE :

Article 1 – Tarif du certificat de spécialisation « Global Health » CS0400A

Code	Libellé	Descriptif	Tarif normal	Tarif réduit*
CS0400A	Certificat de Spécialisation Global Health	Montant total de la formation sur 1 an	3 000 €	1 500 €

* Le tarif réduit s'applique en cas de prise en charge des frais de formation à titre individuel et à ses frais par le stagiaire (article L. 6353-3 du Code du travail).

**Article 2 – Tarif du mastère spécialisé (label Conférence des grande écoles)
 « Santé publique » MS0900A**

Code	Libellé	Descriptif	Tarif normal	Tarif réduit*
MS0900A	Mastère spécialisé (label Conférence des	Montant total de la formation sur 1 an	13 000 €	6 500 €

grandes écoles) Santé publique	Tarif 1 ^{ère} année (en 2 ans)	6 500 €	3 250 €
	Tarif pour la 2 ^{ème} année (en 2 ans)	6 500 €	3 250 €
	Réinscription au mémoire	170 €	170 €

* Le tarif réduit s'applique en cas de prise en charge des frais de formation à titre individuel et à ses frais par le stagiaire (article L. 6353-3 du Code du travail).

Article 3 - Droit d'inscription au stage Evaluation des risques liés à l'amiante HSE119

Code	Libellé	Descriptif	Tarif
HSE119	Evaluation des risques liés à l'amiante	Stage	2 800 €

Article 4 - Cas d'exonérations

Bénéficie d'une exonération totale, l'élève relevant de la situation suivante (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :

- Auditeur du Cnam déjà inscrit dans un parcours incluant le(s) UE sollicitée(s)
- Apprenti.e du Cnam ou en convention avec le Cnam
- Personnel permanent du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat ≥ 10 mois) (sauf pour la FOAD)
- Pupille de la Nation ou de l'État inscrit.e dans un cursus de formation initiale au Cnam.

Article 5 – Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 21 JUIL. 2020

Pour l'administrateur général
et par délégation
Didier BOURQUET
Directeur général des services

Imputation de la recette EPN07

DECISION TARIFAIRE N° 20-33 F

EPN 11 - Territoires Tarif des actions de formation Année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,
Vu le Code du travail ;
Vu le Code de l'éducation ;
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement,

DECIDE :

Article 1 - Objet de la décision tarifaire

L'équipe pédagogique nationale 11 « Territoires » organise et inscrit des stagiaires en 2020-2021 aux formations suivantes :

Formations offre EPN

- Titre RNCP - Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et solidaire (CPN0700A) – CESTES - 511h
- Titre RNCP - Responsable associatif (CPN5100A) – CESTES - 406h
- Modules en offre locale - CESTES
- Titre RNCP - Manager de la chaîne logistique - CPN2700A – 854 h
- Licence Professionnelle Arts, lettres, langues mention, Guide conférencier - LP10700A – 600h
- Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs parcours Entrepreneur du tourisme- LP13902A - 600h
- Certificat de spécialisation Global Hospitality and Tourism - CS10100A – 159 h

Article 2 : Tarifs 2020-2021

1. Titre RNCP - Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et solidaire (CPN0700A) – CESTES - 511h

Code diplôme	Code US du BLOC	Libellé court	Tarif normal	Tarif réduit
CPN 07	CPN 07	Tarif de la formation sur 3 années	8 700€	4 350€
CPN 07	CPN 07	Tarif de la formation sur 3 années avec l'option « initiation à la vie coopérative »	9 100€	4 550€
CPN 07	USCT19	Pilotage stratégique d'un organisme à vocation sociale ou culturelle en Economie Sociale et Solidaire (ESS) niveau 1	950€	475€
CPN 07	USCT1A	Pilotage stratégique d'un organisme à vocation sociale ou culturelle en ESS niveau 2	650€	325€
CPN 07	USCT1B	Pilotage stratégique d'un organisme à vocation sociale ou culturelle en ESS niveau 3	800€	400€
CPN 07	USCT1C	Pilotage stratégique d'un organisme à vocation sociale ou culturelle en ESS niveau 4	300€	150€
CPN 07	USCT1D	La gestion d'un organisme à vocation sociale et culturelle en ESS niveau 1	350€	175€
CPN 07	USCT1E	La gestion d'un organisme à vocation sociale et culturelle en ESS niveau 2	350€	175€
CPN 07	USCT1F	La gestion d'un organisme à vocation sociale et culturelle en ESS niveau 3	350€	175€
CPN 07	USCT1G	La gestion d'un organisme à vocation sociale et culturelle en ESS niveau 4	200€	75€
CPN 07	USCT1H	Le management d'un organisme à vocation sociale et culturelle en ESS	950€	475€
CPN 07	USCT1J	La méthodologie de la recherche action niveau 1	1 100€	550€
CPN 07	USCT1K	La méthodologie de la recherche action niveau 2	1 100€	550€
CPN 07	USCT1L	La méthodologie de la recherche action niveau 3	800€	400€
CPN 07	USCT1M	La méthodologie de la recherche action niveau 4	800€	400€

2. Titre RNCP - Responsable associatif (CPN5100A) – CESTES - 406h

Code diplôme	Code US du BLOC	Libellé court	Tarif normal	Tarif réduit
CPN 51	CPN 51	Tarif de la formation sur 2 années	7 600€	3 800€
CPN 51	CPN 51	Tarif de la formation sur 2 années avec l'option « initiation à la vie coopérative »	8 000€	4 000€
CPN 51	CPN 51	Tarif de la formation sur 2 années avec 2 options : « Cadre administratif et de gestion du secteur associatif » et « Initiation à la vie coopérative »	8 400€	4 200€
CPN 51	USCT1N	Les principes et les outils de la gouvernance associative	1 900€	950€
CPN 51	USCT1P	La gestion administrative financière et logistique d'une association	1 200€	600€
CPN 51	USCT1Q	Le management des ressources humaines niveau 1	1 700€	850€
CPN 51	USCT1R	Le management des ressources humaines niveau 2	800€	400€
CPN 51	USCT1S	Le pilotage des projets associatifs	2 000€	1 000€

3. Stages - CESTES

Stages	Code à la carte	Tarif normal	Tarif réduit
Cadre administratif et de gestion du secteur associatif - 35h	TICT10	400€	200€
Initiation à la vie coopérative-35h	TICOOP	400€	200€
Méthodologie de la recherche action niveau 5 – 5h	TIMETO	400€	-
Atelier mémoire - tarif 1 an -42h	TIAM01	650€	325€
Atelier mémoire - tarif 2 ans – 77 h	TIAM02	1300€	600€
Autobiographie raisonnée - 28h	TIES01	840€	420€

4. Titre RNCP - Manager de la chaîne logistique - CPN2700A – 854 h - en alternance sur 2 ans- contrat de professionnalisation

Code diplôme	Diplôme	Tarif normal	Tarif réduit
CPN2700A	Manager de la chaîne logistique	12 500 €/formation en 2 ans	NP

Entrée pour VAE partielle	Diplôme	Tarif normal	Tarif réduit
Par UE	CPN2700A Manager de la chaîne logistique	1 300 €	650 €

5. Certificat de spécialisation Global hospitality and Tourism - CS10100A – 159 h

Code diplôme	Diplôme	Tarif normal	Tarif réduit
CS10100A	Certificat de spécialisation Global hospitality and Tourism	8 000 €	4 000 €

Entrée pour VAE partielle	Diplôme	Tarif normal	Tarif réduit
Par UE	CS10100A Certificat de spécialisation Global hospitality and Tourism	1 400 €	700 €

⇒ **Tarif normal**

Plein tarif (Tarif tiers financeur) : S'applique en cas de prise en charge soit par un employeur (public ou privé), soit par un organisme paritaire agréé ou tout autre organisme ;

⇒ **Tarif réduit**

Tarif réduit (Tarif individuel) : S'applique en cas de prise en charge des frais de formation à titre individuel et à ses frais par l'auditeur (article L. 6533-3 du Code du travail).

Article 3 - Exonérations

Bénéficie d'une exonération totale, l'élève relevant de la situation suivante (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :

- Auditeur du Cnam déjà inscrit dans un parcours incluant le(s) UE sollicitée(s)
- Apprenti.e du Cnam ou en convention avec le Cnam
- Personnel permanent du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat ≥ 10 mois) (sauf pour la FOAD)
- Étudiant.e boursier.ère sur critères sociaux inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam

- Étudiant.e titulaire d'une bourse obtenue dans le cadre des programmes financés par l'Union Européenne inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e étranger.ère titulaire d'une bourse du gouvernement français inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Pupille de la nation ou de l'État inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam.

Article 4 - Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 22 JUL. 2020

Pour l'administrateur général
et par délégation
Didier BOUQUET
Directeur général des services

Imputation de la recette : EPN 11 « Territoires »

DECISION TARIFAIRE N° 20-34 F

EPN 16 - INNOVATION

Tarif des actions de formation

Année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,
 Vu le Code du travail ;
 Vu le Code de l'éducation ;
 Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;
 Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
 Vu le Décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du Cnam ;
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;
 Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement.

DECIDE :

Article 1 - Objet de la décision tarifaire

L'équipe pédagogique nationale Innovation organise et inscrit des stagiaires en 2020-2021 aux formations suivantes :

- CS7900A Design collaboratif
- MR15001A Master Design

Article 2 - Tarifs 2020-2021

- **Certificat**

Code diplôme	Libellé court	Tarif normal	Tarif réduit
CS7900A	Design Collaboratif	3 900 €	900 €
<i>Inscription et réinscription</i>		3 900 €	900 €

⇒ **Tarif normal**

Il s'applique en cas de prise en charge, totale ou partielle, par un tiers, que ce soit un employeur (public ou privé), un organisme paritaire agréé ou tout autre organisme (Pôle emploi).

⇒ **Tarif réduit**

Il s'applique en cas de prise en charge des frais de formation à titre individuel et à ses frais par le stagiaire (article L. 6353-3 du Code du travail).

- Master

Code diplôme	Libellé court	Tarif Ministériel
MR15001A	Master Design	246€

Article 3 - Exonérations

Bénéficie d'une exonération totale, l'élève relevant de la situation suivante (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :

- Auditeur du Cnam déjà inscrit dans un parcours incluant le(s) UE sollicitée(s)
- Apprenti.e du Cnam ou en convention avec le Cnam
- Personnel permanent du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat \geq 10 mois) (sauf pour la FOAD)
- Étudiant.e boursier.ère sur critères sociaux inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e titulaire d'une bourse obtenue dans le cadre des programmes financés par l'Union Européenne inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Étudiant.e étranger.ère titulaire d'une bourse du gouvernement français inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
- Pupille de la nation ou de l'État inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam.

Article 4 – Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le **21 JUL. 2020**

Pour l'administrateur général
et par délégation
Didier BOUGUIER
Directeur général des services

Imputation de la recette : EPN 16

DECISION TARIFAIRE N° 20-35 F

EPN 15 – Stratégies
Tarifs des Actions de formation
Année universitaire 2020-2021

L'administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le Code du travail ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;

Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 23 juillet 2018 portant nomination de l'administrateur général du conservatoire national des arts et métiers - M. Olivier FARON ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;

Vu les délibérations du Conseil d'administration du Cnam en date des 16 décembre 2009 et 25 juin 2020 relatives à la politique tarifaire de l'établissement.

DECIDE

Article 1 - Droits d'inscription

Code	Nom de la formation	Tarif Normal	Tarif réduit	Réinscription soutenance tarif Normal	Réinscription soutenance tarif Réduit
CC154	Management commercial	2 400€	1 200€		
CS98	Marketing et Retail dans un monde digital	3 000€	1 500€		
CS99	intégration vente et marketing	3 000€	1 500€		
CS8000A	Prévention de la radicalisation	1 970€	900€	840€	500€
CS8600A	Renseignement économique	1 970€	900€	840€	500€
CS8100A	Lutte contre la fraude et la criminalité financière	2 150€	2 150€	1 150€	1 150€
CS8200A	Négociation complexe et gestion de crise	2 150€	2 150€	1 150€	1 150€
CS9100A	Certificat de spécialisation Sécurité, sûreté des sites et des flux	1 970€	900€	840€	500€
CS9400A	Cybermenaces, cybersécurité, cybercrises : comprendre pour agir	1 970€	900€	840€	500€
CS9600A	Certificat de spécialisation Cryptographie	1 970€	900€	840€	500€
MR12800A	M1 et M2 Criminologie	4 160€	1 150€	500€	250€
MR11801A	M1 - Marketing intégré dans un monde digitalisé	5 160€	2 660€	NC	NC
MR11801A	M2 - Marketing intégré dans un monde digitalisé	8 160€	4 160€	1 600€	800€
MR12500A	M1 - Organisation et conduite du changement	7 960€	4 060€	NC	NC
MR12500A	M2 - Organisation et conduite du changement	12 560€	6 360€	3 800€	1900€

Code	Nom de la formation	Tarif Normal	Tarif réduit	Réinscription soutenance tarif Normal	Réinscription soutenance tarif Réduit
MR12500A	Elèves titulaires du DESTO IST1000A	3 960€	2 060€	NC	NC
MR12001A	Management de projet et d'affaires	8 660€	4 410€	1 600€	800€
MR12101A	QSE/RSE	7 760€	3 960€	1 600€	800€
MR12101A	Passerelle titulaires du MG0800A QSE	2 360€	1 260€	NC	NC
MS0200A	Ingénierie des projets et management d'équipes	14 560€	7 360€	4 800€	2 400€
MS0300A	Conseil et Ingénierie en organisation	14 560€	7 360€	4 800€	2 400€
DBA0100A	DBA par an (sur 3 ans)	12 160€	12 160€	NC	NC
MR13401A	Stratégie d'entreprise dans un monde multipolaire, digitalisé et chaoté	8 660€	4 410€	1 600€	800€
CPN8100A	MBA	21 160€	21 160€	1 000€	1 000€
MR11802A	E-business and digital marketing M1+M2	7 660€	6 000€	NC	NC
MR11802A	E-business and digital marketing M2	7 660€	6 000€	800€	800€
MR12002A	Project management and business engineering M1	7 660€	6 000€	NC	NC
MR12002A	Project management and business engineering M2	7 660€	6 000€	800€	800€
MR12102A	Management of QSEH risks and CSR M1	7 660€	6 000€		
MR12102A	Management of QSEH risks and CSR M2	7 660€	6 000€	800€	800€
MR13403A	International business and corporate development M1	7 660€	6 000€	NC	NC
MR13403A	International business and corporate development M2	7 660€	6 000€	800€	800€
CPN3100A	Chef de projet en ingénierie documentaire et gestion des connaissances Temps plein – durée 1 an	8 830€	4 430€	NC	NC
CPN3100A	Chef de projet en ingénierie documentaire et gestion des connaissances Temps partiel – durée 2 ans : 1ère année	6 370€	3 200€	NC	NC
CPN3100A	Chef de projet en ingénierie documentaire et gestion des connaissances Temps partiel – durée 2 ans : 2nde année	6 370€	3 200€	NC	NC

NC : non concerné

Lorsque la formation est réalisée sur deux années consécutives alors le tarif de la formation est divisé par deux et est dû chaque année de formation. S'il y a un changement de tarif annuel, c'est le tarif de la première année d'inscription qui sera retenu.

En cas de réinscription simple à la soutenance ou au stage pratique obligatoire en entreprise sans devoir repasser d'UE ou d'US, l'année qui suit la fin de formation, l'inscription est gratuite, au-delà d'un an, la réinscription est obligatoire (voir tarif de l'article 1).

Tarifs de redoublement

Code	Nom de la formation	Redoublement tarif normal par UE/US	Redoublement tarif réduit par UE/US	Conditions de redoublement
MR11801A	M1 - Marketing intégré dans un monde digitalisé	800€	400€	L'auditeur n'a pas validé l'une des UE/US à l'issue de la deuxième session et ne satisfait pas aux conditions d'obtention du diplôme ou du titre. En cas de réinscription simple à la soutenance sans devoir repasser d'UE ou d'US, l'année qui suit la fin de formation, l'inscription à la soutenance est gratuite, au-delà d'un an, la réinscription est obligatoire (voir tarif de l'article 1).
MR11801A	M2 - Marketing intégré dans un monde digitalisé	800€	400€	
CC154	Management commercial	800€	400€	
CS98	Marketing et Retail dans un monde digital	800€	400€	
CS99	intégration vente et marketing	800€	400€	
MR12800A	M1 et M2 Criminologie	84€	84€	
MR12001A	Management de projet et d'affaires	800€	400€	
MR12101A	QSE/RSE (passerelle compris)	800€	400€	
MR13401A	Stratégie d'entreprise dans un monde multipolaire, digitalisé et chahuté	800€	400€	
CPN8100A	MBA	1 000€	1 000€	
CPN8100A	MBA (voyage d'étude)	2 000€	2 000€	
DBA0100A	DBA par année supplémentaire	6 000€	6 000€	
MR11802A	E-business and digital marketing M1	800€	800€	
MR11802A	E-business and digital marketing M2	800€	800€	
MR12002A	Project management and business engineering M1	800€	800€	
MR12002A	Project management and business engineering M2	800€	800€	
MR12102A	Management of QSEH risks and CSR M1	800€	800€	
MR12102A	Management of QSEH risks and CSR M2	800€	800€	
MR12500A	M2 Organisation et conduite du changement	1 000€	500€	
MR13403A	International business and corporate development M1	800€	800€	
MR13403A	International business and corporate development M2	800€	800€	

MS0200A	Mastère spécialisé ingénierie de projets et management d'équipes	4 800€	2 400€	L'auditeur n'a pas obtenu la moyenne minimum de 12/20, nécessaire pour valider la partie théorique de la formation, à l'issue de la deuxième session.
MS0300A	Mastère spécialisé conseil et ingénierie en organisation	4 800€	2 400€	
CPN3100A	Chef de projet en ingénierie documentaire et gestion des connaissances Temps plein – durée 1 an	1 100€	550€	
CPN3100A	Chef de projet en ingénierie documentaire et gestion des connaissances Temps partiel – durée 2 ans : 1ère année	1 100€	550€	
CPN3100A	Chef de projet en ingénierie documentaire et gestion des connaissances Temps partiel – durée 2 ans : 2nde année	1 100€	550€	

⇒ **Tarif normal**

(Tarif tiers financeur) : S'applique en cas de prise en charge soit par un employeur (public ou privé), soit par un organisme paritaire agréé ou tout autre organisme ;

⇒ **Tarif réduit**

S'applique en cas de prise en charge des frais de formation à titre individuel et à ses frais par l'auditeur (article L. 6533-3 du Code du travail)

Article 2 - Exonérations

1. Bénéficie d'une exonération totale, l'élève relevant de la situation suivante (sous réserve de présentation de pièces justificatives) :
 - Auditeur du Cnam déjà inscrit dans un parcours incluant le(s) UE sollicitée(s)
 - Apprenti.e du Cnam ou en convention avec le Cnam
 - Personnel permanent du Cnam (agent titulaire ou non titulaire d'un contrat ≥ 10 mois) (sauf pour la FOAD)
 - Étudiant.e boursier.ère sur critères sociaux inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
 - Étudiant.e titulaire d'une bourse obtenue dans le cadre des programmes financés par l'Union Européenne inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
 - Étudiant.e étranger.ère titulaire d'une bourse du gouvernement français inscrit.e dans un parcours de formation initiale au Cnam
 - Pupille de la nation ou de l'État

Article 3 – Validité de la présente décision

L'administrateur général et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 22 JUL. 2020
 Pour l'administrateur général
 et par délégation
 Didier BOUQUET
 Directeur général des services

Imputation de la recette : EPN15 « stratégie »